

ALGÉRIE - ARABIE SAOUDITE

M. Bedoui examine avec l'ambassadeur saoudien à Alger la coopération bilatérale

Le développement de la coopération juridique et judiciaire au centre d'une rencontre entre M. Louh et l'ambassadeur saoudien à Alger

P. 24

ALGÉRIE - PALESTINE

M. Messahel prend part au Caire à la réunion ministérielle du Comité de l'Initiative arabe de paix

P. 24

ALGÉRIE - LIGUE-ARABE

Messahel prend part aux travaux du Conseil ministériel extraordinaire de la Ligue arabe sur El-Qods Echarif

P. 24

ALGÉRIE - JAPON

L'Algérie et le Japon expriment leur volonté de renforcer leur coopération bilatérale

P. 24

LE PREMIER MINISTRE, AHMED OUYAHIA L'A AFFIRMÉ, JEUDI À ALGER :

« Les pouvoirs publics engagés à la réalisation d'un réseau routier moderne »

Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia a affirmé, jeudi à Alger, que les pouvoirs publics "sont attachés à leur engagement de réaliser un réseau routier national moderne, doté des meilleurs équipements techniques", et ce, en dépit de la conjoncture financière induite par la chute des prix du pétrole à l'échelle mondiale. "Les efforts considérables déployés par les pouvoirs publics pour la réhabilitation, la maintenance et la réalisation de routes sur l'ensemble du territoire national, du Nord au Sud, sont une preuve évidente de son attachement à son engagement de réaliser un réseau routier national moderne doté des meilleurs équipements techniques qui répond à la dynamique croissante que connaît le trafic routier national", a précisé M. Ouyahia lors d'une séance plénière au Conseil de la nation, consacrée aux questions orales, dans une réponse lue en son nom par le ministre des Relations avec le Parlement, Tahar Khaoua, à une question du sénateur Mohamed Boutima sur la réfection et la réhabilitation des routes nationales dans la wilaya de Ghardaïa .

P. 3



LE MINISTRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE, ABDELWAHID TEMMAR, L'A ANNONCÉ, À TLEMCCEN :
« Formule LPP : ouverture jeudi de la souscription à distance pour les membres de la communauté établie à l'étranger »

P. 3

LE MINISTRE DU COMMERCE, MOHAMED BENMERADI, L'A ANNONCÉ À ORAN :
La levée des subventions se fera de manière graduelle

P. 4

TRANSPORT:
Zaalane enjoint les parties concernées à livrer la ligne ferroviaire d'Alger parallèlement à l'inauguration de la nouvelle extension de l'aéroport

P. 5

SANTÉ
Service civil: les médecins résidents reçus demain au ministère de la Santé

P. 5

SANTÉ

DIGESTION :
Les bonnes raisons de manger à heure fixe

P. 12-13

ÉCONOMIE

ALGÉRIE/ETATS-UNIS
Pétrole: la major américaine ExxonMobil veut s'implanter en Algérie

P. 7

F T BALL

TRANSFERT :
6 internationaux algériens ont changé d'air au mercato d'hiver

P. 22

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME
2 dangereux terroristes abattus à Médéa

P. 3

UNIVERSITÉ DE OUARGLA Première journée dentaire

L'Établissement public de santé de proximité (EPSP) de Ouargla, organise aujourd'hui à l'université Kasdi Merbah, la première journée dentaire sous le thème «Le médecin dentiste en pratique quotidienne».



Horaire des prières

Vendredi 16 - Samedi 17 Joumada al oula 1439

| | |
|---------|-------|
| Fajr | 06:12 |
| Dohr | 13:02 |
| Asr | 15:54 |
| Maghreb | 18:20 |
| Isha | 19:42 |

ENVIRONNEMENT ET ENERGIES RENOUVELABLES

M^{me} Zerouati demain à Djelfa et M'sila



La ministre de l'Environnement et des Energies Renouvelables, Mme Fatma Zohra Zerouati, effectuera les 5 et 6 février, une visite de travail et d'inspection dans les wilayas de Djelfa et M'sila.

AUJOURD'HUI À ALGER Réunion des P/APC

Le wali d'Alger, M. Abdelkader Zoukh, présidera ce matin à partir de 9h30 à la salle des conférences de la wilaya, une réunion qui regroupera les présidents des assemblées populaires communales de la capitale.



AGRICULTURE ET PÊCHE M. Bouazghi à Béchar



Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, M. Abdelkader Bouazghi, poursuit aujourd'hui, sa visite de travail et d'inspection entamée hier dans la wilaya de Béchar. Le ministre inspectera à cet effet plusieurs exploitations agricoles et s'entretiendra avec les agriculteurs et les éleveurs de la région.

DEMAIN À ANNABA Commémoration du 56^e anniversaire de la mort de Amar Chetaïbi

Le ministre des Moudjahidines, M. Tayeb Zitouni, effectuera les 4 et 5 février, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya d'Annaba. Au cours de cette visite, le ministre présidera la cérémonie de commémoration de la mort de Amar Chetaïbi.



RESSOURCES EN EAU Necib à Laghouat



Dans le cadre du suivi des projets du secteur, le ministre des Ressources en Eau, M. Hocine Necib, entamera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection de deux jours dans la wilaya de Laghouat. Au cours de cette visite, le ministre inspectera plusieurs projets relevant de son secteur.

CE MATIN À TIPASA Cérémonie en l'honneur des élus du MPA

Le président du Mouvement populaire algérien (MPA), M. Amara Benyounes, présidera cet matin à partir de 10h30 à l'hôtel Necib, commune de Cherchell, une cérémonie en l'honneur des élus du parti de la wilaya de Tipasa.



Météo

| | Max | Min |
|-------------|-----|-----|
| Alger | 10° | 04° |
| Oran | 11° | 04° |
| Annaba | 13° | 07° |
| Béjaïa | 09° | 04° |
| Tamanrasset | 26° | 16° |

AUJOURD'HUI À ZÉRALDA Session ordinaire de la commission centrale du PT

La secrétaire générale du parti des Travailleurs, Mme Louisa Hanoune, présentera aujourd'hui à partir de 10h, à l'Office du village des artistes de Zéralda, le rapport d'ouverture de la session ordinaire de la commission centrale du parti.



DEMAIN À L'AMBASSADE DU JAPON Remise de la décoration nationale du Japon «L'Ordre du Soleil Levant ,Rayons D'Or et d'Argent» à M. Mohamed Yamani



L'Ambassade du Japon à Alger, organise demain dimanche 4 février à partir de 15h, une cérémonie durant laquelle sera remise la décoration nationale du Japon «L'Ordre du Soleil Levant ,Rayons d'Or et d'Argent» à M. Mohamed Yamani, Directeur

du Musée Olympique algérien, et premier athlète à avoir représenté l'Algérie lors des Jeux Olympiques de Tokyo en 1964, afin d'exprimer ses gratitude pour ses efforts et ses sollicitudes de longue période qui ont contribué à l'approfondissement des relations entre l'Algérie et le Japon.

COMPLEXE CULTUREL DE CHENOUA Exposition de Laksi Nazim

L'Office national de la culture et de l'information (ONCI), organise jusqu'au 14 février au Complexe culturel de l'artiste Abdelwahab-Salim de Chenoua (Tipasa), une exposition d'art plastique de l'artiste peintre Laksi Nazim.

AUJOURD'HUI AU SIÈGE DU PARTI Rencontre nationale des bureaux de wilaya de l'ANR

Le secrétaire général de l'Alliance nationale républicaine (ANR), le Dr Belkacem Sahli, présidera ce matin à partir de 10h au siège central du parti sis à Alger, les travaux d'une rencontre nationale des bureaux de wilaya. Cette rencontre sera consacrée à la présentation du bilan des activités du parti durant l'exercice 2017, les objectifs tracés pour la nouvelle année 2018 et les positions de l'ANR vis-à-vis de l'actualité nationale et internationale.



DU 3 AU 17 FÉVRIER À TÉBESSA Salon national du livre

Sous le patronage du ministère de la Culture, la maison de la culture Amine El Amoudi de la wilaya de Tébessa, abritera du 3 au 17 février, le Salon national du livre. La manifestation verra la participation d'une trentaine de maisons d'édition.

ÀÏN TÉMOUCHENT Rencontre régionale des élus du FLN

Le secrétaire général du parti du Front de libération nationale (FLN), M. Djamel Ould Abbas, présidera ce matin à partir de 10h30 à la salle omnisports de Hammam Bouhadjar, wilaya de Aïn Temouchent, la rencontre régionale des élus des assemblées populaires communales et de wilaya, de Aïn Temouchent, Tlemcen, Saïda, Sidi Bel-Abbes, Mostaganem et Oran.



TIZI-OUZOU Lancement du concours national de lecture et d'écriture créative en milieu scolaire

La ministre de l'Éducation nationale, Mme Nouria Benghabrit, entamera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection de deux jours dans la wilaya de Tizi-Ouzou. La ministre donnera à cette occasion, le coup d'envoi du concours national de lecture et d'écriture créative en milieu scolaire.

LE PREMIER MINISTRE, AHMED OUYAHIA L'À AFFIRMÉ, JEUDI À ALGER : «Les pouvoirs publics engagés à la réalisation d'un réseau routier moderne»

Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia a affirmé, jeudi à Alger, que les pouvoirs publics "sont attachés à leur engagement de réaliser un réseau routier national moderne, doté des meilleurs équipements techniques", et ce, en dépit de la conjoncture financière induite par la chute des prix du pétrole à l'échelle mondiale.

"Les efforts considérables déployés par les pouvoirs publics pour la réhabilitation, la maintenance et la réalisation de routes sur l'ensemble du territoire national, du Nord au Sud, sont une preuve évidente de son attachement à son engagement de réaliser un réseau routier national moderne doté des meilleurs équipements techniques qui répond à la dynamique croissante que connaît le trafic routier national", a précisé M. Ouyahia lors d'une séance plénière au Conseil de la Nation, consacrée aux questions orales, dans une réponse lue en son nom par le ministre des Relations avec le Parlement, Tahar Khaoua, à une question du sénateur Mohamed Boutima sur la réfection et la réhabilitation des routes nationales dans la wilaya de Ghardaïa.

Soulignant l'intérêt particulier qu'accorde les pouvoirs publics à la mise en œuvre du plan d'orientation des routes et autoroutes 2005-2025 qui s'inscrit, en application du programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, dans le cadre du plan de développement socio-économique à travers les différentes régions du

pays, notamment les régions du grand Sud, le Premier ministre a indiqué que toute opération de maintenance, de réfection et de modernisation des routes constitue un des axes stratégiques du programme d'action du secteur des travaux publics et des transport.

"En dépit de la conjoncture financière induite par la chute des prix du pétrole au niveau mondial, qui a empêché pour l'heure l'inscription de l'opération de réhabilitation de la route nationale N 49 dans son tronçon Ghardaïa-Hassi Messaoud et son report jusqu'à l'amélioration de la situation, toutes les mesures relatives à la maintenance, à l'équipement et à l'amélioration du trafic routier au niveau de cette route ont été prises", a ajouté M. Ouyahia.

"Les instances compétentes ont engagé la réhabilitation du tronçon Ghardaïa-Hassi Messaoud en passant par la wilaya de Ouargla, à partir de l'intersection entre la RN 1 et la rocade de la vallée d'Oued Mzab jusqu'aux frontières de la wilaya de Ghardaïa, à la faveur d'une étude du doublement de la partie située dans le territoire de la wilaya de Ghardaïa sur une

distance de 70 km, a précisé le ministre, ajoutant que la société d'études t e c h - n i q u e s d'Oran a été chargée de mettre en œuvre

l'opération qui a bénéficié d'une enveloppe financière de près de 20 millions de DA".

Concernant la RN 51 reliant les wilayas de Ghardaïa et Adrar, notamment le tronçon traversant la wilaya de Ghardaïa sur une distance de 136 km, M. Ouyahia a fait état de "la prise en charge souligné de renforcement et son extension à la lumière des résultats de l'étude géotechnique réalisée par le laboratoire des travaux publics du Sud", ce qui permettra de "réhabiliter la partie s'étendant sur une distance de 36 km dans le cadre de la mise en application du programme central du secteur des travaux publics et



des transports pour l'année 2015, qui a bénéficié d'une enveloppe financière de près de 955 200 000 DA", ajoutant que les travaux sont en cours de réalisation. La réfection d'un autre tronçon s'étendant sur une distance de 10 km entre les bornes kilométriques 116 et 126 a également été inscrite et les travaux seront lancés après la sélection de l'entrepreneur et parachevement des procédures administratives.

Deux autres tronçons s'étendant sur une distance de 30 km jusqu'aux frontières d'Adrar ont été réaménagés dans le cadre de la mise en application du programme central de maintenance des routes nationales.

LE MINISTRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE, ABDELWAHID TEMMAR, L'À ANNONCÉ, À TLEMCCEN : «Formule LPP: ouverture jeudi de la souscription à distance pour les membres de la communauté établie à l'étranger»

La souscription à distance des membres de la communauté algérienne établie à l'étranger pour la formule de logement promotionnel public (LPP) s'est ouverte, jeudi, par le biais du site de l'Agence d'amélioration et de développement du logement (AADL), a annoncé, à Tlemcen, le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville.

En visite de travail depuis mercredi soir dans la wilaya, Abdelwahid Temmar a souligné, dans une déclaration à la presse, que cette action, initiée en collaboration avec le ministère des Affaires étrangères, servira en premier pour connaître le nombre exact de la demande qui sera exprimée et situer géographiquement cette demande, pour élaborer un programme en conséquence.

"Toute cette opération se déroulera à distance pour faciliter la tâche à notre communauté à l'étranger", a-t-il déclaré, faisant savoir qu'un quota restant de l'ancien programme LPP composé de 2.000 unités sera versé dans cette action pour débiter.

Le site de l'AADL comprend tous les mécanismes et procédures à suivre pour bénéficier de cette formule d'habitat, a-t-il indiqué.

S'agissant du programme 2018, un total de 120.000 logements a été décidé par le gouvernement pour répondre aux besoins exprimés par les citoyens ayant souscrit pour la formule location-vente et qui ont versé les ordres de versement, en plus du retour de la formule de logement promotionnel aidé (LPA) qui bénéficiera de 70.000 unités et du renforcement de la habitance rurale, a-t-il fait savoir.

Pour les anciens programmes, à l'instar du logement public locatif (LPL), le ministère veillera sur la célérité des réalisations,

le respect des délais et le suivi à travers des rapports périodiques transmis par les directions du logement des wilayas.

Les wilayas du sud et des hauts plateaux bénéficieront, pour leur part, d'un programme de lotissements, qui concernera, également, une partie de la wilaya de Tlemcen, a-t-il ajouté.

Abdelhamid Temmar a entamé sa tournée, jeudi, dans la localité de Boudjemil, où il a procédé à la pose de la première pierre du projet de 800 logements AADL, qui fait partie du programme de la wilaya estimée à 6.400 unités réparties à travers dix sites.

Le délai prescrit de 24 mois a été ramené à 18 mois par le ministre pour activer sa réception. Sur place, il a instruit le bureau d'étude pour prévoir des équipements scolaires, outre le choix de couleurs extérieures épousant le site d'implantation.

Le directeur général de l'AADL a indiqué, à l'APS, que la wilaya a bénéficié d'un nouveau programme de 2.671 logements qui résorberont une partie des déficits recensés.

Au site de 600 logements AADL à Mansourah achevés sans VRD, le ministre a rappelé l'affectation d'un montant de 150 millions DA pour cette fin, instruisant les responsables concernés pour l'aboutissement urgent de cette opération.

Abdelhamid Temmar a procédé, ensuite, à la pose de la première pierre pour la réalisation d'un lycée de 1.000 places pour cette cité qui bénéficiera, également dès la prochaine rentrée, de deux groupes scolaires et d'un CEM.

Dans la commune de Remchi, le ministre a instruit le directeur de l'OPGI pour la reprise en charpente métallique du projet

de 300 logements LPL métallique à l'arrêt depuis plus de trois années.

La vieille ville de Nedroma a bénéficié, pour sa part, d'une enveloppe de 100 millions DA pour sa réhabilitation et celle de l'ancienne mosquée édifiée en 1081 par les Almoravides.

La commune chef-lieu de cette daïra a bénéficié, également, de 100 logements LPA, 400 AADL (sous réserve du foncier) et de 254 aides à la réhabilitation du vieux bâti, a annoncé le ministre qui a visité le siège de l'association culturelle "El Mouahiddia" qui vient de lancer sa plateforme de numérisation de 6.500 documents et archives de la région. A Ghazaouet, Abdelwahid Temmar a visité le projet achevé dans sa partie logements (700 LPL), en attendant l'aboutissement des VRD préalablement à leur distribution. Enfin, à Magnia, le ministre a posé la première pierre du projet de 700 logement AADL.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME Deux dangereux terroristes abattus à Médéa (MDN)

Deux dangereux terroristes ont été abattus, mercredi lors d'une opération de fouille et de ratissage menée par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) au niveau de la commune d'Ouled Ahel, dans la wilaya de Médéa, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale. "Dans le cadre de la lutte antiterroriste, et suite à une opération de fouille et de ratissage au niveau de la commune d'Ouled Ahel, daïra d'Ouled Antar à Médéa (1ère Région militaire), un détachement de l'Armée nationale populaire a abattu, cet après-midi du 31 janvier 2018, deux (2) dangereux terroristes", précise la même source. "L'opération, qui est toujours en cours, a permis de saisir deux (2) pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov, une quantité de munitions et une paire de jumelles", ajoute le MDN.

APS

LE MINISTRE DU COMMERCE, MOHAMED BENMERADI, L'À ANNONCÉ D'ORAN : La levée des subventions se fera de manière graduelle

La levée du système des subventions se fera de manière graduelle et des tests seront effectués par région, par catégorie des ménages, par produit et en fonction des revenus des consommateurs, a assuré jeudi à Oran le ministre du Commerce, Mohamed Benmeradi, lors d'une visite de travail dans la wilaya. M. Benmeradi a indiqué, lors d'un point de presse en marge de sa visite à Oran, que la levée du système des subventions ne se fera pas d'un seul coup, mais après l'élaboration d'une cartographie des ménages, selon les revenus des consommateurs et des régions, soulignant que les produits de large consommation ne seront pas touchés. Dans ce cadre, il a signalé qu'il s'agit d'un travail de longue haleine qui a démarré il y a déjà une année au niveau du ministère des Finances et tous les départements concernés. Ils sont en train d'affiner le travail qui avance d'une manière satisfaisante, a-t-il ajouté. "Il y a déjà eu une levée des subventions ayant touché les carburants, mais le reste se fera de manière graduelle. Néanmoins, cela sera précédé par une série de mesures, notamment sur le plan de la sensibilisation des consommateurs sur l'avènement d'un nouveau mode de consommation", a-t-il relevé. Concernant la protection des consommateurs, "des projets de lois se trouvent actuellement au niveau de l'APN. Ces lois visent la mise en place des standards et la conformité des produits qui concernent au plus haut point les consommateurs", a précisé le ministre. Concernant la question de la sous-traitance, non seulement en ce qui concerne l'industrie automobile et toutes les autres industries, M. Benmeradi a souligné que ce dossier nécessite du temps et du travail, ajoutant que "la sous-traitance ne pourra se faire du jour au lendemain, car il faut au préalable créer un véritable tissu de sous-traitance". Pour ce qui est des 890 produits interdits à l'importation et posant un problème d'approvisionnement en matières premières pour certaines industries, le ministre a indiqué que "de nombreuses matières premières sont déjà produites dans le pays, mais ne sont pas connus en raison d'un manque d'information et de publicité autour de ces produits." Le ministère du Commerce, en coordination avec les ministères de l'Industrie et de l'Agriculture, a créé une cellule de suivi qui se réunit deux fois par semaine pour pallier à ce problème et mettre en relation et en contact les différents producteurs, a souligné M. Benmeradi, ajoutant que la liste des produits interdits à l'importation est provisoire car des produits peuvent être ajoutés et d'autres pourraient être retirés de la liste.

Durant sa tournée, le ministre du Commerce a visité plusieurs entreprises privées, notamment une chocolaterie, une usine de cosmétiques, une entreprise de produits non tissés, ainsi que l'usine de plâtre de Benfrehia et le marché de gros de fruits et légumes d'El-Kerma. "Les entreprises que nous avons visitées sont des entreprises qui exportent leurs produits à l'étranger. Nous tenons à les encourager à aller de l'avant et ce, dans le cadre de la promotion des exportations hors hydrocarbures et la diversification de l'économie nationale", a souligné M. Benmeradi, ajoutant que l'Etat veut encourager les entreprises nationales, notamment les plus performantes, à aller à la conquête du marché européen.

LE MINISTRE DE LA FORMATION ET DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNELS, MOHAMED MEBARKI L'A INDIQUÉ JEUDI À ALGER «Formation de 2015 à 2017 de plus de 100.000 stagiaires dans la réhabilitation du vieux bâti»



Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Mohamed Mebarki a indiqué jeudi à Alger, que plus de 100.000 stagiaires ont été formés entre 2015 et 2017, dans différentes spécialités liées à la réhabilitation, la rénovation et la restauration du vieux bâti.

Le secteur de la Formation et de l'enseignement professionnels compte poursuivre "le développement" des formations liées au programme de restauration, de réhabilitation, et de rénovation du vieux bâti, a précisé le ministre lors d'une visite de travail et d'inspection dans la wilaya d'Alger en compagnie du wali, Abdelkader Zoukh, précisant que plus de 100.000 stagiaires ont été formés de 2015 à 2017 avec plus de 6.000 employés dans le cadre de la formation contractuelle".

Le secteur de la formation professionnelle a recensé "plus de 18.000 nouveaux stagiaires en 2017, dont 8.000 en formation résidentielle et 10.500 apprentis au niveau des établissements du pays", a-t-il fait savoir.

Dans le cadre de cette visite à quelques centres de formation professionnelle, M.

Mebarki s'est félicité des conventions conclues entre la Direction de la formation professionnelle d'Alger et les partenaires économiques chargés de réhabiliter les vieilles bâtisses, indiquant que "c'est le meilleur moyen de définir le rôle de chaque partie".

A ce propos, le ministre a mis en avant la contribution de son secteur qui a fourni une main-d'œuvre qualifiée, mise au service des secteurs concernés".

Dans le même contexte, le ministre a affirmé que le nombre de spécialités intégrées dans la nomenclature des branches et de spécialités a grimpé de 20 à 30 depuis 2012, à l'instar de l'étalement, la porcelaine, la mosaïque, la serrurerie et la ferronnerie, ajoutées en 1995.

Disponibles au niveau de 11 wilayas, ces spécialités "fourmilleront les compétences nécessaires pour le secteur de l'habitat et de la ville", a-t-il estimé, soulignant l'importance de ces métiers pour la création de richesses et d'emplois.

Concernant la wilaya d'Alger, le ministre a précisé que le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels "avait acquis une grande expérience", et ce depuis l'année 2003 qui a vu le lancement des formations de niveau 5 (Technicien supérieur) et travailleur qualifié dans la restauration du vieux bâti au niveau du centre "Ourida Medad" à Alger ainsi que "la création d'annexes agréées au niveau de l'Institut national de la formation professionnelle de Kouba, Alger".

En effet, les stagiaires de la wilaya d'Alger ont bénéficié de formations pratiques au niveau de plusieurs sites, en l'occurrence Bastion 23, Dar Aziza, Dar Soltan, Notre-dame-d'Afrique, Mosquée de Catchaoua et les Cinq Fontaines de la Casbah, indique le même responsable.

Pour faire face aux difficultés de recrutement des enseignants dans ces spécialités, le ministre a précisé que son département a opté pour "la formation par apprentissage", soit la formation pratique en milieu professionnel.

Il a déclaré à cette occasion que son secteur a lancé un programme pour la formation des formateurs dans les spécialités de maçon restaurateur et de technicien supérieur superviseur de chantiers de restauration, qui doit prendre fin l'année en cours", ajoutant que ces spécialités s'inscrivent dans le cadre d'un programme de soutien à la protection et la valorisation du patrimoine culturel en Algérie lancé par le ministère de la culture en coopération avec l'Union européenne.

M. Mebarki a affirmé par ailleurs qu'"une filière professionnelle en rapport avec le patrimoine" sera créée.

Le ministre a annoncé le lancement de nouvelles branches de formation spécialisée pour le diplôme de restaurateur du vieux bâti, de technicien supérieur superviseur de travaux et restauration du vieux bâti comme projet pilote lors de la prochaine rentrée en septembre 2018.

SANTÉ

Service civil : les médecins résidents reçus demain au ministère de la Santé

Les représentants des médecins résidents, en grève depuis plusieurs semaines, seront reçus demain au ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière dans le cadre des travaux du comité intersectoriel chargé du dossier avec à l'ordre du jour la question relative au service civil, a-t-on appris jeudi auprès du ministère.

"L'ordre du jour de la réunion portera sur le service civil", a indiqué à l'APS le conseiller du ministre de la Santé, Slim Belkessam, rappelant que cette réunion, qui était prévue mercredi, a été reportée à dimanche en raison d'"un nouveau calendrier proposé par les représentants des médecins résidents".

Les travaux du comité sont coordonnés par le Doyen de la faculté de médecine d'Alger, le Pr Salaheddine Bendid, et l'inspecteur général du ministère de la Santé, Omar Beradjouane.

Outre les représentants du ministère de la Santé et des médecins résidents, ce comité est composé également de représentants des ministères de l'Intérieur, des Finances, de l'Enseignement supérieur, du Travail et de la Fonction publique.

Pour rappel, les revendications des médecins résidents portent essentiellement sur l'abrogation du caractère obligatoire du service civil et son remplacement par un autre système de couverture sanitaire pour l'intérêt du patient et l'épanouissement socioprofessionnel du médecin spécialiste, le droit à la dispense du service militaire, le droit à une formation de qualité pour le médecin résident, la révision du statut général du résident, le droit aux œuvres sociales, ainsi que le droit à l'agrément d'installation à titre privée de spécialistes en biologie clinique.

Par ailleurs, M. Belkessam a indiqué que le syndicat national des



sages-femmes algériennes relevant de la Fédération nationale des travailleurs de la Santé (FNST-UGTA) "a été reçu mercredi dernier par la Commission centrale chargée du dialogue avec les partenaires sociaux, dans le cadre d'une séance de travail", précisant que cette réunion a permis de "passer en revue les préoccupations exprimées par le syndicat sur la situation socio-professionnelle des sages-femmes et les mesures à prendre pour améliorer les conditions de travail et la normalisation des tâches dévolues à cette corporation".

Il a relevé qu'un débat "a été engagé autour du projet du guide de prise en charge de la femme enceinte, lequel a été finalisé par un groupe d'experts siégeant au ministère de la Santé et qui a été sou-

mis au syndicat pour enrichissement".

S'agissant du syndicat algérien des paramédicaux (SAP), le responsable du ministère a qualifié de "positive" la réunion tenue mercredi avec la commission centrale de dialogue avec les partenaires sociaux, dans la mesure où elle a permis de "mettre en évidence et de régler toutes les situations de conflit social, à l'origine du mot d'ordre de grève", a-t-il souligné.

D'autre part, lors de cette réunion, il a été décidé de la mise en place d'un groupe de travail pour suivre le dossier du personnel paramédical.

Il est attendu que le SAP rende sa réponse définitive sur la grève à l'issue de la réunion de son Conseil national, a-t-il conclu.

LA MINISTRE DE LA POSTE, DES TÉLÉCOMMUNICATIONS, DES TECHNOLOGIES ET DU NUMÉRIQUE, HOUDA IMANE FARAOUN, L'A INDIQUÉ : « Installation de plus de 400.000 nouvelles lignes en fibre optique en 2017 »

La ministre de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du numérique, Houda Imane Faraoun a indiqué, jeudi à Alger, que l'opérateur Algérie Télécom avait installé en 2017 plus de 400.000 nouvelles lignes en fibre optique.

Algérie Télécom a installé, l'année dernière, plus de 400.000 nouvelles lignes en fibre optique outre la réhabilitation de 200.000 lignes déjà existantes, a précisé la ministre en réponse à une question orale lors d'une séance plénière du Conseil de la nation, présidée par M. Abdelkader Bensalah.

Après avoir évoqué la possible réhabilitation, d'ici fin 2018, du réseau internet au niveau national, la ministre a expliqué "l'évolution" réalisée dans



le domaine de la pose de la fibre optique par plusieurs facteurs, notamment "la formation de 3.368 ingénieurs et techniciens travaillant à Algérie Télécom", rappelant que l'entreprise publique réalisait annuellement moins de 30.000 lignes de fibre optique dans les an-

nées précédentes. La ministre a présenté, à ce propos, un exposé sur les réalisations en matière d'amélioration d'internet et de service de haut débit, mettant en exergue "l'intérêt" accordé par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika à ce domaine et son attache-

ment à garantir un Service public de qualité à travers tout le territoire national.

Evoquant certains classements concernant la qualité d'internet en Algérie, relayés par des sites électroniques, la ministre a fait état de beaucoup d'inexactitudes de par le fait qu'elle ne sont pas fondés sur des critères scientifiques et ne tiennent pas compte des spécificités géographiques du pays.

Mme Faraoun a rappelé, à ce propos, l'Algérie est attachée au principe de la souveraineté en matière de raccordement en fibre optique, et partant, a-t-elle dit, seule l'entreprise publique Algérie télécom aura la charge de la mise en place du réseau de la fibre optique eu égard à la valeur économique de cette opération.

ÉDUCATION

Grève du CNAPESTE : satisfaction de toutes les revendications relevant de la compétence du ministère de l'Éducation depuis des années

Le ministère de l'Éducation nationale, a annoncé jeudi, que toutes les revendications des syndicats depuis des années, relevant de sa compétence ont été satisfaites soulignant que dès que le Conseil national autonome du personnel enseignant du secteur tertiaire de l'éducation (CNAPESTE) a déposé un préavis de grève nationale ouverte, le bureau national du CNAPESTE a été convoqué à une réunion pour débattre des revendications.



tégrés au grade d'enseignants de l'école primaire.

Concernant les postes pédagogiques de promotion aux grades d'enseignant principal et enseignant formateur, "une commission technique a été installée pour examiner et définir les normes pédagogiques en vigueur ainsi que la révision de la mission confiée à ces deux grades", ajoute le communiqué.

Rappelant que cette commission devra présenter à la fin de ce trimestre les résultats de ses travaux au partenaire social, le ministère a annoncé qu'il a ouvert les examens professionnels le 29 mai 2017 avant la date fixée au procès verbal, soit le 2 juin 2017, et ce à l'effet de permettre aux enseignants concernés de bénéficier des dispositions transitoires pour concilier entre l'ancienneté acquise dans les grades d'intégration et les anciens grades conformément aux dispositions du premier alinéa de l'instruction interministérielle n 003 du 12 octobre 2015.

La commission a également procédé à la régularisation des grades appelés à disparaître, "non seulement en faisant bénéficier les concernés de la promotion aux grades de base dans les trois cycles, mais aussi en leur permettant d'être promus aux

nouveaux grades d'enseignant-principal et d'enseignant-formateur, d'office sans examen professionnel ou par voie d'inscription sur les listes d'aptitude avec conversion automatique de leurs postes", indique le communiqué qui affirme que les enseignants du cycle primaire et ceux de l'enseignement fondamental et qui ont achevé leur formation après le 3 juin 2012, ont été promus aux nouveaux grades par le calcul de l'ancienneté acquise dans le grade initial et le nouveau grade conformément aux conditions et modalités avec conversion automatique de leurs postes.

Selon la même source, il a été également procédé au règlement des opérations d'intégration avec effet rétroactif à partir du 3 juin 2012, ainsi qu'au règlement des arriérés de salaire de l'ensemble des enseignants, y compris ceux qui ont été mis à la retraite avant l'application de ces dispositions, outre l'organisation de deux sessions de formation exceptionnelles de rattrapage au titre des années 2015 et 2016 au profit des enseignants de l'école primaire et du fondamental pour la promotion aux grades de base, puis aux nouveaux grades, à l'initiative du Ministère.

A rappeler que les enseignants affiliés au CNAPESTE poursuivent toujours leur grève.

Les revendications du syndicat portent sur le plein respect de la teneur des conventions signées avec le ministère, notamment en ce qui concerne la régularisation de la situation des personnels occupant des postes en voie de disparition, la médecine du travail, l'actualisation de la prime de zone pour le travail dans le sud, le logement et les promotions.

Le ministère a rappelé dans un communiqué le dossier de promotion systématique des nouveaux grades pour régulariser les carences résultant de l'application de la loi relative à la promotion systématique des enseignants des trois cycles aux nouveaux grades (135.000 postes budgétaires) avec attribution de 45.000 postes annuellement à compter de 2015 jusqu'à 2017 par voie d'inscription aux listes de qualification et à l'examen professionnel, indique un communiqué du ministère.

Le ministère a souligné qu'il a procédé à la régularisation de la situation de certains fonctionnaires relevant du corps de l'enseignement des cycles primaire et moyen en les promouvant au grade d'enseignant formateur après avis favorable du premier ministre en vertu de la correspondance no 375 du 31 août 2017.

Il s'agit des fonctionnaires de l'enseignement primaire et moyen promus entre 2008 et 2014 et des maîtres d'écoles primaire in-

LE MINISTRE DU TOURISME ET DE L'ARTISANAT, HACÈNE MERMOURI, L'A ANNONCÉ D'ALGER : « Installation d'une commission de travail pour revoir les lois sur le secteur du tourisme »

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Hacène Mermouri, a annoncé jeudi à Alger, l'installation d'un groupe de travail au niveau du secteur pour actualiser les réglementations et les lois juridiques et les adapter aux exigences actuelles du secteur.

Le ministre qui répondait aux questions de deux membres du Conseil de la nation sur le développement touristique dans la wilaya de Boumerdes, le ministre a précisé qu'un groupe de travail a été installé en vue de revoir les réglementations et les lois juridiques régissant le secteur pour les adapter aux exigences actuelles du tourisme et parvenir à la décentralisation de la gestion en accordant plus de prérogatives aux walis et responsables locaux pour une bonne prise en charge des projets d'investissement".

Il a évoqué, dans ce cadre, "la stratégie nationale de relance du secteur mise en place pour la concrétisation du Plan d'orientation d'aménagement touristique 2030 et qui repose essentiellement sur le développement de l'investissement à travers l'assiette foncière qui doit être assurée dans toutes les régions du pays.

Il a, à ce titre, fait état de 225 zones d'expansion touristique (ZET) avec une superficie globale dépassant les 56 000 ha destinées à accueillir des projets touristiques capables de répondre aux besoins des touristes de l'intérieur et de l'extérieur du pays".

" 184 études pour l'aménagement des zones d'expansion touristique (ZET) ont été déposées, dont 74 études ont été réalisées,



40 études ont été validées et 34 autres en cours de validation", a indiqué le ministre.

Dans le cadre du droit de concession à l'intérieur de la ZET, M. Mermouri a rappelé qu'environ 125 investisseurs ont bénéficié d'une assiette foncière à l'intérieur de ces zones, d'une superficie globale d'environ 312 ha pour la réalisation de projets touristiques qui devront compter 26.000 nouveaux lits".

M. Mermouri a évoqué l'attractivité touristique remarquable dont jouit la wilaya de Boumerdes qui dispose de 11 zones d'expansion touristique d'une superficie globale de 4800 hectares.

"Jusqu'à présent, 5 études d'aménagement touristique de ces zones ont été réalisées, dont deux approuvées", a-t-il souligné.

Qualifiant ces études de "très importantes pour atteindre l'exploitation idoine et rationnelle du foncier", le ministre a relevé

l'importance d'assouplir les procédures de concrétisation des projets touristiques pour redynamiser le secteur.

Il a ajouté que des conventions ont été conclues avec 11 établissements bancaires et financiers en vue de faciliter l'obtention des crédits au profit des investisseurs.

S'agissant de l'amélioration des services touristiques en réponse aux demandes des clients, M. Mermouri a rappelé tous les projets touristiques autorisés qui s'élèvent à 1946, d'une capacité d'hébergement supérieure à 258.000 dont 764 projets en cours de réalisation à l'heure actuelle.

Il a également mis en avant toutes les mesures prises pour améliorer le niveau des services (eau potable, sécurité, hygiène, formation) dans toutes les régions touristiques et plages autorisées.

M. Mermouri a souligné le rôle de la Commission nationale chargée de la préparation de la saison estivale à même de contribuer chaque année à promouvoir la destination Algérie, ajoutant que son département "attache une grande importance à ces préparations au niveau de 14 wilayas côtières qui disposent jusqu'à présent de 713 établissements touristiques d'une capacité d'accueil de 66.000 lits.

En 2017, ces wilayas côtières ont connu une affluence de 600.000 touristes au niveau des plages, a fait savoir le ministre, ajoutant que les communes de ces régions ont réalisé des recettes qui s'élèvent à 643 millions de DA.

TRANSPORT: Zaalane enjoint les parties concernées de livrer la ligne ferroviaire d'Alger parallèlement à l'inauguration de la nouvelle extension de l'aéroport

Le ministre des Travaux publics et des Transports Abdelghani Zaalane, a enjoint jeudi à Alger, les parties concernées de procéder à la livraison de la ligne ferroviaire reliant la gare de Bab Ezzouar à l'aéroport international Houari-Boumediene (Alger) et à sa mise en service parallèlement à l'inauguration de la nouvelle extension de l'aéroport, a indiqué un communiqué du ministère.

Le ministre a effectué une visite de travail et d'inspection au projet de liaison du réseau ferroviaire à l'aéroport d'Alger Houari-Boumediene dans le cadre du suivi des différents projets du secteur, précise la même source.

M. Zaalane a insisté sur l'impératif de livrer cette ligne et de la mettre en service parallèlement à l'inauguration de la nouvelle extension de l'aéroport.

Il a enjoint toutes les parties concernées de "redoubler d'efforts et de se doter de tous les moyens matériels et humains" afin que le projet soit livré dans son intégralité. Selon le ministre, ce projet de voie ferrée qui relie Bab Ezzouar à l'aéroport d'Alger Houari Boumediene sur une distance de 2,8 km, comprend un tunnel long de 1,4 km sous la rocade autoroutière sud reliant Dar El Beidha-Ben Aknoun, ajoute la même source.

HABITAT : Eradication de l'habitat précaire à Blida : distribution de plus de 22.000 logements depuis l'année 2000

Plus de 22.000 logements publics locatifs ont été distribués à Blida, depuis l'année 2000, au titre du programme d'éradication de l'habitat précaire, a-t-on appris, jeudi, du directeur du logement de la wilaya.

La distribution de ces logements a profité à différentes communes de la wilaya, à l'instar d'Ouled Aich (3.969 LPL distribués), El Affroune (2.427), Mouzaïa (2.148) et Larbaâ (2.792), a fait savoir Souissi Tarek, signalant la poursuite de l'opération, à ce jour. Depuis 2000, la wilaya de Blida a bénéficié d'un programme global de 28.700 LPL, dont 9.020 destinés à l'éradication de l'habitat précaire, a-t-il, en outre, signalé.

Il a assuré que la distribution de ce nombre de logements a permis l'éradication de 54 cités-bidonvilles, parallèlement à la récupération d'un foncier important destiné à l'implantation de projets de développement adaptés aux besoins de la wilaya.

Sachant que de nombreux projets de logements sont à l'arrêt pour manque de foncier dans la région, a-t-il observé.

A noter que la wilaya compte, actuellement, 12.000 constructions précaires réparties sur ses communes et daïras.

Un phénomène à propos duquel le wali ne manque jamais une occasion pour appeler à la "fédération des efforts de tous (élus et administration), afin d'y mettre un terme", d'autant plus que certaines constructions constituent un risque pour leurs habitants, à l'image de celles érigées sur les abords des cours d'eau et de la voie ferrée, est-il souligné.

ALGÉRIE - AMÉRIQUE LATINE M. Raouya s'entretient avec plusieurs ambassadeurs des pays de l'Amérique latine



Le ministre des Finances, Abderrahmane Raouya, a reçu jeudi à Alger, plusieurs ambassadeurs des pays de l'Amérique latine, avec lesquels, il a discuté l'état de la coopération économique et financière avec ces pays et les perspectives de leur développement a indiqué le ministère dans un communiqué.

Il s'agit des ambassadeurs de l'Argentine, du Brésil, de Cuba, du Chili, de Colombie, de l'Equateur, du Pérou et du Venezuela et du Mexique, a précisé la même source. Au cours de cette rencontre qui s'est déroulée dans un climat empreint de "cordialité", M. Raouya a présenté à ses hôtes la situation économique et financière en Algérie, à la lumière des derniers développements enregistrés, notamment, sur les marchés pétroliers et les perspectives de croissance pour l'année 2018, selon les termes du document. A cette occasion, le ministre a exposé, les principaux indicateurs économiques et les performances de l'économie algérienne, réalisées en 2017 et les objectifs fixés par la loi de finances 2018.

Lors de ces entretiens, M. Raouya a procédé en outre, avec ses hôtes, à un large examen de l'état de la coopération économique et financière avec les pays de cette région et les perspectives de leur développement. Les initiatives et les actions à entreprendre en vue du renforcement et de la consolidation de ces relations ont été également évoquées.

ALGÉRIE - QATAR Coopération énergétique: Guitouni se rendra au Qatar mardi prochain



Le ministre de l'Énergie, Mustapha Guitouni, effectuera une visite officielle au Qatar, le 6 février prochain, et ce, à l'invitation de son homologue qatari, le ministre de l'Énergie et de l'Industrie, Mohamed Ben Salah Essada, a indiqué jeudi un communiqué du ministère.

Selon la même source, cette visite sera consacrée à l'examen de l'état des relations de coopération entre l'Algérie et le Qatar dans le domaine énergétique et les perspectives de leur développement.

Les opportunités d'investissement et de partenariat entre les entreprises des deux pays seront également abordées par les deux parties, a-t-elle souligné.

De même, le ministre sera accompagné par le Pdg de Sonatrach et des hauts cadres du ministère, a fait savoir la source en ajoutant qu'il aura, au cours de cette visite, des entretiens avec son homologue et d'autres hauts responsables qataris. Pour rappel, l'Algérie et le Qatar sont membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) et du Forum des pays exportateurs de gaz (Gas exporting countries Forum-GEFCF). Le GEFCF est une organisation intergouvernementale créée lors de la 8ème session du Forum informel des mêmes pays, tenue à Moscou en décembre 2008. Il est actuellement composé de 12 pays membres, en l'occurrence : l'Algérie, la Bolivie, la Guinée équatoriale, l'Égypte, l'Iran, la Libye, le Nigeria, le Qatar, la Russie, Trinidad et Tobago, les Emirats Arabes Unis et le Venezuela, ainsi que de 7 pays observateurs, à savoir l'Irak, le Kazakhstan, la Norvège, Oman, les Pays-Bas, le Pérou et Azerbaïdjan.

ALGÉRIE - PALESTINE Signature d'un accord de coopération dans le domaine de la communication et des médias

Un accord de coopération dans le domaine de la communication et des médias a été signé mercredi par le ministère de la Communication et son homologue palestinien.

L'accord a été signé par le ministre de la Communication, Djamel Kaouane, pour la partie algérienne et par le ministre palestinien de l'Information, Mohamed Assaf, pour la partie palestinienne.

A l'issue de la cérémonie de signature, M. Kaouane s'est félicité de la coopération entre les deux pays dans différents domaines, dont le secteur de la communication qui se consolide aujourd'hui avec la signature de cet accord qui sanctionne d'autres accords de coopération dans l'ensemble des médias audio-visuels et la presse écrite.

Le ministre a réitéré, à cette occasion, le soutien de l'Algérie à la Palestine, également, dans le domaine des médias tous en se disant confiant quant à l'avenir de la coopération bilatérale en termes qualitatifs et quantitatifs. Réitérant l'engagement de l'Algérie en faveur de la cause palestinienne, qui procède -a-t-il dit- "non pas du simple principe de solidarité mais d'une position de lutte pour une cause à laquelle nous croyons", M. Kaouane a rappelé le message adressé par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika à son homologue palestinien, Mahmoud Abbas, dans lequel il lui a réaffirmé "le soutien de l'Algérie à la cause palestinienne ainsi que sa solidarité avec le peuple palestinien et ses dirigeants, jusqu'au recouvrement de ses droits légitimes et l'établissement de son Etat indépendant avec El Qods pour capitale".

Les médias "demeureront la meilleure arme de l'Etat de Palestine pour imposer sa cause et défendre les droits légitimes de son peuple", a-t-il



affirmé.

Pour sa part, le ministre palestinien a salué "le soutien illimité" de l'Algérie à son pays tant au niveau de la direction que du peuple et qui encourage à la résistance face à la tyrannie.

Se félicitant de la coopération bilatérale sanctionnée par la signature de cet accord qui vient à son tour couronner les autres accords signés dans la matinée entre Algérie presse service (APS) et l'Agence de presse palestinienne (Wafa) et entre les établissements de télévision algérienne et palestinienne et les radios des deux pays, le ministre palestinien a mis en avant "le haut niveau de professionnalisme et de performance" qu'il a eu à constater outre le volet technique développé.

Pour M. Assaf, il s'agit aussi "de l'aboutissement d'une longue histoire de fraternité et de grandes événements dont le point de départ a été

Alger, à l'instar de la proclamation de l'Etat de Palestine en 1988".

Le ministre palestinien a indiqué que l'objectif de ces accords est de "transmettre et communiquer tout ce qui se passe sur la scène palestinienne (...) depuis la source directe à savoir les médias officiels existants dans toutes les provinces de Palestine", et en contrepartie, a-t-il dit "recueillir les informations concernant l'Algérie depuis ses médias officiels".

M. Assaf a saisi cette occasion pour mettre l'accent sur la résistance du peuple palestinien devant les tentatives de mise à mort de sa cause juste et dont la dernière a été la décision de l'administration américaine de reconnaître El-Qods comme capitale d'Israël, soulignant que "le peuple palestinien était et est toujours mobilisé face à tous ce qui se complote contre lui".

ALGÉRIE - BURKINA FASO Signature d'un protocole de coopération entre l'ENPAP et son homologue burkinabée

Un protocole de coopération a été signé jeudi à Koléa (Tipasa) entre l'Ecole nationale des personnels de l'administration pénitentiaire algérienne (ENPAP) et son homologue burkinabée en vue de promouvoir l'échange d'expériences entre les deux pays dans le domaine de la formation des gardiens de prisons et du personnel de l'administration pénitentiaire.

Le protocole a été signé par le directeur de l'ENPAP (Koléa), M. Abdelhak Belamari, pour la partie algérienne et par le directeur général national de la garde de sécurité péniten-

taire du Burkina Faso, Dabire Pascal, pour la partie burkinabée, en présence du secrétaire général auprès du Ministère de la Justice du Burkina Faso, Sawadogo Theophile, et son homologue algérien Zwaoui Ladjine.

A l'issue de la cérémonie de signature, le secrétaire général auprès du ministère de la Justice du Burkina Faso, Sawadogo Theophile, a déclaré à la presse que "le protocole de coopération signé avec l'Algérie permettra aux personnels des prisons au Burkina Faso de bénéficier d'une bonne formation dans le domaine de l'admi-

nistration pénitentiaire conformément aux normes internationales dans le but d'humaniser les conditions d'incarcération". Le même responsable a remercié l'Etat algérien d'avoir approuvé l'initiative de Burkina Faso pour la signature de ce protocole, et accepté cette coopération sud-sud qui sera, a-t-il dit, "un exemple à suivre" pour les pays du continent. Pour sa part, le secrétaire général auprès du ministère de la Justice Zwaoui Ladjine a indiqué que "ce protocole permettra de mettre en place les cadres juridiques d'une coopération fructueuse

entre l'Ecole nationale des personnels de l'administration pénitentiaire de Koléa et l'Ecole des gardiens des prisons de Burkina Faso" afin de promouvoir les échanges d'expériences dans ce domaine. Ce protocole permettra par ailleurs de promouvoir la coopération dans le domaine judiciaire entre le Ministère de la Justice Burkinabé et son homologue algérien.

Après avoir entendu un long exposé sur l'ENPAP de Koléa, M. Sawadogo Theophile, et la délégation qui l'accompagne ont visité les différentes structures de l'Ecole.

ALGÉRIE - FRANCE Protection civile: M. El Habiri aborde avec l'ambassadeur de France divers aspects liés à la coopération bilatérale

Le directeur général de la Protection civile, Mustapha El Habiri, a abordé avec l'Ambassadeur de France en Algérie, Xavier Driencourt, divers aspects liés au développement de la coopération dans le domaine de la sécurité des personnes et des biens, la gestion des risques courants et majeurs, en par-

ticulier dans le domaine de la formation et l'échange d'expertise, indique jeudi un communiqué de la Protection civile.

Lors de cette entrevue qui s'inscrit dans le cadre de "la dynamisation des relations algéro-françaises", M. Driencourt a salué "l'excellence des relations entre l'Algérie et la France

dans le domaine de la sécurité civile et l'évolution spectaculaire de la protection civile algérienne ces dernières années qui a abouti à la certification INSARAG de l'ONU (Groupe consultatif international de recherche et de sauvetage)", précise la même source.

ALGÉRIE/ÉTATS-UNIS Pétrole: la major américaine ExxonMobil veut s'implanter en Algérie

La major américaine, ExxonMobil, première compagnie pétrolière mondiale, envisage de s'implanter en Algérie et de développer des projets en commun avec Sonatrach, a annoncé le PDG du groupe pétro-gazier algérien, Abdelmoumen Ould Kaddour.

Dans un entretien accordé à l'APS au terme de sa visite de trois jours à Houston, le patron de Sonatrach a fait savoir qu'ExxonMobil était "extrêmement intéressée" par l'investissement en Algérie.

M. Ould Kaddour, qui venait de participer au deuxième forum algéro-américain sur l'énergie, a qualifié ses multiples rencontres avec des dirigeants de compagnies pétrolières américaines, notamment ExxonMobil et Anadarko, de "positives".

"Nous avons tenu une réunion très positive avec les dirigeants d'ExxonMobil qui sont extrêmement intéressés de venir en Algérie", a-t-il indiqué.

La major américaine et Sonatrach se sont donnés rendez-vous fin mars prochain pour approfondir les discussions sur cette implantation.

Le groupe Anadarko, présent en Algérie depuis plusieurs années, a quant à lui, émis le souhait d'augmenter ses investissements dans le pays.

Le premier producteur de brut en Algérie parmi les partenaires de Sonatrach est en quête de nouvelles opportunités, selon M. Ould Kaddour.

"Le forum a été très positif du fait d'avoir des compagnies, de cette taille et de cette qualité, intéressées" par l'Algérie, a-t-il souligné.

Ces intentions d'investissements marquent un regain d'intérêt pour le domaine minier algérien qui a souffert ces dernières années d'un problème d'attractivité et dont les conséquences étaient apparentes dans les maigres résultats des appels d'offres pour la recherche et l'exploitation des hydrocarbures lancés par le secteur de l'énergie depuis 2008.

Interrogé sur ce manque d'attractivité et la baisse des investissements des compagnies pétrolières américaines



en Algérie, le patron de Sonatrach a expliqué que deux principaux facteurs étaient à l'origine de ce recul. D'abord, il y a la chute des prix du baril qui a contraint les compagnies pétrolières à réduire massivement leurs dépenses d'investissement notamment dans l'exploration, et l'Algérie, à l'instar des autres pays pétroliers, n'a pas échappé aux retombées de cette tendance baissière, dira-t-il en substance.

Dynamiser Sonatrach

Ensuite, il faudrait aussi souligner que l'actuelle loi sur les hydrocarbures est peu attractive, a relevé le PDG. La révision de ce dispositif devrait aider à relancer l'investissement dans ce secteur stratégique qui génère l'essentiel des recettes du pays. Aussi, "il faut qu'on soit dynamique, très attractif et prendre en considération les problèmes des partenaires", a-t-il soutenu. A ce titre, M. Ould Kaddour a indiqué qu'en moins d'une année, Sonatrach est parvenue à régler une dizaine de litiges avec des partenaires étrangers, renforçant la valorisation du groupe à l'international. Le groupe

devrait, par ailleurs, relancer son déploiement à l'international.

Cet axe de développement est prévu par la stratégie de Sonatrach à l'horizon 2030, a rappelé le PDG.

Au Niger, le groupe s'apprête à inaugurer dans les prochaines semaines son premier puits de production de pétrole, a-t-il fait savoir: "Nous avons un puits très prometteur au Niger mais on ne peut avancer combien on va produire ou vendre".

En Irak, plusieurs opportunités se présentent à la compagnie Sonatrach, dont la possibilité d'exploiter des gisements pétroliers dans ce pays à fort potentiel d'hydrocarbures.

Sonatrach a également proposé de commercialiser des produits irakiens via sa filiale de trading à Londres, Sonatrach Petroleum Corporation, selon M. Ould Kaddour qui s'est rendu récemment en Irak pour discuter de ces projets.

"Il y a des opportunités. Nous allons voir comment les développer", soutient le patron de Sonatrach qui relève la nécessité d'améliorer la dimension internationale du groupe.

INDUSTRIE La wilaya de Tissemsilt se dote d'une première minoterie

La wilaya de Tissemsilt vient de se doter d'une première minoterie, inaugurée jeudi par le wali, Abdelkader Benmessaoud en compagnie du secrétaire général de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), Mohamed Alioui.

La capacité productive de cette minoterie, réalisée à Guellaba Selmana (Layoune) pour un coût de 1,1 milliard DA au titre de l'investissement privé, est de 9.000 quintaux/jour de farine, a indiqué son Président directeur général, Ayat Fayçal.

Cette structure, qui assure 85 postes d'emploi permanents, bénéficie actuelle-

ment d'un quota de 4.500 qx de céréales au titre de l'Office national interprofessionnel des céréales, soit 50 pc de la capacité productive de cette unité. Elle compte une unité de stockage de céréales d'une capacité globale de 110.000 quintaux pouvant sécuriser les besoins en cette récolte pour de longues périodes, a déclaré M. Ayat.

Cette nouvelle minoterie permettra d'assurer un approvisionnement quotidien du marché local en farine en plus d'élargir ses marchés aux wilayas limitrophes dont Tiaret et Djelfa et assurer l'autosuffisance en ce produit alimentaire au

niveau de la wilaya de Tissemsilt. Ce projet a été concrétisé à la faveur de l'accompagnement permanent des autorités de wilaya pour la régularisation de la situation du terrain du projet. Par ailleurs, le wali a procédé à la pose de la première pierre pour la réalisation d'une fromagerie dans la zone d'activités de Sidi Mansour dans la commune de Khemisti dont la capacité de production en première phase est de 2 tonnes/jour pour atteindre 15 tonnes. Cette unité de production, inscrite au titre de l'investissement privé, sera concrétisée dans un délai de 24 mois et permettra de créer

30 emplois permanents. Le même responsable a insisté, dans la même zone d'activités, les travaux de réalisation d'une chambre froide de produits agricoles d'une capacité de stockage de 5.000 mètres cubes de fruits et légumes et d'un dock silo de stockage de céréales (200.000 qx) concrétisée par l'Office national interprofessionnel des céréales.

M. Benmessaoud a exprimé son mécontentement quant au rythme des travaux de ce projet, insistant sur sa relance pour son exploitation lors de la prochaine campagne moisson-battage.

CONSTRUCTION Saida : aménagement de 1.553 terrains d'autoconstruction au premier trimestre 2018

Des travaux d'aménagement de 1.553 terrains sociaux destinés à l'autoconstruction seront lancés au premier trimestre de l'année en cours dans la wilaya de Saida, avant de les attribuer à leurs bénéficiaires, a-t-on appris jeudi du chef de daïra de Saida.

Le site des terrains d'assiette sera aménagé à hai "Dahr Echeikh" en le raccordant aux réseaux d'eau potable,

d'assainissement, d'électricité et de gaz pour un investissement d'un (1) milliard DA. La superficie du terrain destiné à l'auto-construction est estimée à 150 mètres carrés. Ces terrains s'inscrivent dans le cadre du programme de création de lotissements relevant des Domaines au profit des citoyens dont les salaires ne dépassent pas 24.000 DA et qui n'ont bénéficié d'aucun pro-

gramme d'habitat, a-t-on souligné. Les services de la daïra lanceront une première opération d'assainissement des listes des demandeurs de ces terrains sociaux estimés à 26.000, a-t-on indiqué. Une seconde opération d'examen des dossiers acceptés sera suivie par une commission de daïra qui attribuera les terrains par ordre de priorité, a-t-on ajouté.

FAO - CÉRÉALE Nouveau record de la production céréalière mondiale

Les prix des produits alimentaires sont restés globalement stables en janvier alors qu'un nouveau record de production céréalière mondiale a été enregistré, a indiqué l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) sur son site web.

Selon les dernières prévisions de la FAO, la saison commerciale en cours devrait s'achever avec un niveau record de ses stocks de blé et de maïs, suite à des récoltes plus abondantes que prévues.

Selon le rapport sur les prix des produits alimentaires, également publié, en janvier, l'Indice FAO des prix des produits alimentaires est quasiment resté inchangé par rapport au mois précédent et est en baisse de 3% par rapport à son niveau de l'année précédente.

Et d'après le bulletin de la FAO sur l'offre et la demande de céréales, les marchés mondiaux des principales céréales demeurent bien équilibrés grâce à des stocks record.

Le ratio stock-utilisation devrait augmenter pour atteindre son plus haut niveau en 16 ans.

A cet égard, la FAO note dans ses dernières prévisions que la production céréalière mondiale 2017 a tourné autour des 2.640 millions de tonnes, atteignant ainsi un niveau sans précédent avec une hausse de 1,3% par rapport à l'année 2016.

Les prévisions tablent à présent sur une hausse de 13,5 millions de tonnes par rapport à décembre, et ce, en grande partie grâce aux céréales secondaires et à une production de maïs plus importante que prévue en Chine, au Mexique et dans l'Union européenne.

Hausse de la production de blé, du riz et des stocks

En outre, l'Agence onusienne a revu à la hausse ses projections pour la production de blé en 2017, en raison de prévisions faisant état de récoltes plus importantes au Canada et en Russie.

Il en est de même pour la production de riz après une révision à la hausse des récoltes en Chine.

De façon générale, les prévisions pour l'utilisation de céréales pour la saison 2017/18 ont également été revues à la hausse, avec une augmentation de 1,4% par rapport à la saison 2016/17.

Cette révision à la hausse s'explique par un bond important des céréales secondaires, dont l'utilisation pour nourrir le bétail devrait atteindre un niveau sans précédent, sans oublier des prévisions annonçant des hausses considérables au Brésil, en Chine, au Mexique et dans l'Union européenne.

L'indice FAO des prix des céréales a augmenté de presque 2,5% cent en décembre, conséquence de stocks abondants, et ce, malgré de vives inquiétudes liées au climat et à la faiblesse du dollar.

L'indice qui concerne le blé, le riz et les céréales secondaires, dont le maïs, est en hausse de 6,3% par rapport à janvier 2017.

Le prix des huiles végétales est resté pratiquement identique en janvier, tandis que la valeur de l'huile de palme a légèrement augmenté et que celle des huiles de tournesol et de colza a diminué.

Idem pour le prix de la viande qui est resté quasiment inchangé depuis le mois dernier, alors que la faiblesse de la demande d'importation en volailles et en viande porcine a pu compenser une demande plus forte en viande ovine et la baisse des quantités de viande bovine offertes à la vente en Océanie.

Toutefois, les prix des produits laitiers ont baissé de 2,4% depuis décembre 2017.

La baisse des cotations pour le beurre et le fromage favorisée par des stocks abondants dans l'hémisphère Nord et en Australie a compensé la hausse du prix des poudres de lait.

Le prix du sucre a chuté de 1,6%, soit une baisse de 30% par rapport à son niveau de l'année dernière, stimulé par des prévisions prometteuses en matière de production et des disponibilités à l'exportation relativement bonnes.

CONSTANTINE : Une centaine d'élèves ont bénéficié en 2017 de sorties en zones humides

Au total 96 élèves des établissements scolaires, tous cycles confondus de la wilaya de Constantine, ont bénéficié, durant l'année 2017, d'excursions vers les zones humides de diverses communes, à l'initiative de l'Association de protection de la nature et de l'environnement (APNE), a indiqué jeudi à l'APS son président Abdelmadjid Sebih.

S'exprimant en marge d'une journée d'étude sur "l'importance des zones humides" organisée dans le cadre de la journée mondiale célébrant les zones humides, coïncidant chaque année avec le 2 février, le même responsable a précisé que l'initiative vise à sensibiliser les jeunes quant à l'importance de la préservation des écosystèmes et à leur inculquer une culture environnementale.

Durant cette période, il a été procédé à l'organisation de six sorties, à raison de 16 élèves par groupe vers les lacs de Djebel Ouahch, la zone humide de la commune d'Ibn Badis et celles des localités d'Ain Smara et d'Ibn Ziad, a-t-il détaillé lors de cette rencontre organisée avec la collaboration de la direction de l'Éducation, au CEM Abdelmoumene sis, la cité Kadi Boubakeur.

D'autres actions de sensibilisation à la protection de l'environnement, à la préservation de l'équilibre écologique et à l'importance des zones humides seront également organisées la semaine prochaine dans plusieurs établissements scolaires par la même association, ajoute M. Sebih, en marge de la célébration de cette journée placée cette année sous le slogan pour un avenir urbain durable. L'éducation environnementale, à travers la multiplication des actions de sensibilisation, constitue un "moyen primordial" pour la protection de l'écosystème, ont indiqué à cette occasion les participants à cette journée d'étude qui a ciblé les élèves de cet établissement d'enseignement moyen. Le président de l'association pour le développement durable et l'écologie militante (ADDEM) de la wilaya d'Oum El Bouaghi, Mourad Bendada, a considéré que les efforts d'information et de sensibilisation doivent cibler en particulier les jeunes pour les amener à prendre conscience de l'importance de ces zones et des dangers de destruction des écosystèmes. De son côté, Belkacem Benbouzid, conseiller à l'APNE et ex-directeur de l'agence nationale de protection de l'environnement pour la région Est, a indiqué que le couvert végétal prévient l'érosion du sol et contribue à assurer l'équilibre des écosystèmes marin et forestier.

Il a souligné, dans ce contexte, que cette rencontre vise surtout à inculquer une "culture environnementale" parmi les jeunes, signalant que la wilaya de Constantine compte actuellement 14 zones humides devant leur existence à des aménagements anthropiques (retenues collinaires) et 4 lacs situés à Djebel Ouahch.

La célébration de la journée mondiale des zones humides dans cette wilaya a été aussi marquée par l'installation d'un club vert et le reboisement d'une vingtaine d'arbustes au sein de cet établissement d'enseignement éducatif et l'organisation d'un concours de meilleur dessin d'une zone humide pour cette frange de scolarisés.

OUARGLA : Vers la mise en valeur et la protection de la zone humide de Sebkhath Sefioune

Des démarches conjointes sont entreprises par les secteurs des Forêts, de l'Environnement et du Tourisme dans la wilaya d'Ouargla pour mettre en valeur et protéger la zone humide artificielle de Sebkhath Sefioune, constituée depuis quelques années seulement à une quarantaine de kilomètres au nord d'Ouargla.

D'une importance socio-économique et environnementale pour la région, Sebkhath-Sefioune, qui s'étend sur plus de 8.000 hectares, est devenue au fil des années un lieu de prédilection et de transit pour de nombreuses espèces avifaunes migratrices, dont le flamant rose qui y a nidifié, ont indiqué des responsables de la Conservation des forêts (CF).

Venant s'ajouter aux huit (8) zones humides existantes à travers le territoire de la wilaya d'Ouargla, cette nouvelle zone humide qui s'est constituée comme incidence du mégaprojet d'assainissement visant la protection de la vallée d'Ouargla du phénomène de la remontée des eaux, a été un facteur d'émergence d'un écosystème et de formation d'un microclimat humide en milieu désertique ayant créé un endroit propice pour la reproduction d'une riche avifaune.

Cette zone revêt, de par sa position géographique, une importance particulière aussi bien pour l'embellissement de cette vaste étendue du Sahara que pour le développement des études universitaires afférentes à l'écologie et à la biodiversité ainsi qu'à la promotion des sites touristiques dans la région à même de drainer les randonneurs et touristes, a expliqué le chef du bureau de la protection de la richesse animale et végétale à la CF, Adel Ghilani.

Le responsable a cité le facteur de sensibilisation comme une des mesures préconisées par les différents acteurs, à l'instar de la conservation des forêts, les directions de l'Agriculture et du Tourisme, la société civile et les associations actives, pour vulgariser l'importance de cette zone humide et son impact sur l'écosystème.

De son côté, le conservateur des forêts de la wilaya d'Ouargla, Debebnia Harkat, a affirmé que les efforts se poursuivaient pour classer cette zone, au titre de la convention internationale de Ramsar (Iran), sur la liste des zones de biodiversité d'importance mondiale, en vue de contribuer au soutien et la protection de ce site naturel et sa valorisation pour la consolidation de l'écosystème. Il a suggéré, pour ce faire, l'implication des médias dans la valorisation et la médiatisation de l'importance que revêt cette zone, en plus de



laréalisation d'études académiques et l'organisation de visites guidées et éducatives à cette zone pour sensibiliser les différentes catégories sociales sur l'impact et l'importance du site, ainsi que la réalisation d'opérations, bien réfléchies, d'aménagement et de préservation de cette zone.

50 millions DA pour la réhabilitation de Chott Ain El-Beida

Dans le but de préserver les zones humides et l'environnement local dans la wilaya d'Ouargla, un montant de près de 50 millions DA a été consacré à la réhabilitation du Chott Ain El-Beida, la plus grande zone humide classée de la wilaya d'Ouargla, a fait savoir M. Debebnia. Conscients de l'importance de cette zone, les pouvoirs publics ont consacré ce financement pour la réalisation d'une étude technique approfondie en vue de prendre en charge ce plan d'eau, remédier aux facteurs de sa dégradation et de sa pollution par le phénomène de la remontée des eaux d'irrigation qu'a connu, ces dernières années, cet espace naturel, classé depuis 2005 sur la liste de la convention de Ramsar, a-t-il signalé. Cette étude permettra de lutter et cerner les contraintes à l'origine de cette dégradation, liées notamment au déversement des eaux usées, aux rejets de déchets ménagers et décombes ainsi qu'à l'extension des parcelles agricoles au détriment de son

plan d'eau, et de proposer des solutions radicales à même d'assurer une protection durable de ce lac, selon le responsable. S'étendant sur 1.000 hectares, ce chott accueille annuellement, outre les oiseaux sédentaires, une richesse avifaune de près de 1.000 oiseaux migrateurs constituant, de ce fait, une zone de transit pour ces oiseaux en provenance d'Europe et d'Asie en quête de sites de nidification et de reproduction.

Quelques 10.935 oiseaux ont été recensés en 2017 par les ornithologues à travers les différentes zones humides classées et non-classées disséminées à travers le territoire de la wilaya d'Ouargla. Ils sont composés notamment de 14 espèces d'oiseaux migrateurs, dont le flamant rose (8.530 oiseaux), la Tadorne de Belon (1.500), le canard colvert (286) et la Tadorne casarca (200 oiseaux), a indiqué le responsable.

L'opération de recensement, qui se poursuit cette année (2018) a permis d'observer 20 espèces d'oiseaux migrateurs et sédentaires au niveau des neuf zones humides de la wilaya.

Le programme de célébration de la journée mondiale des zones humides (2 février de chaque année) prévoit une série de manifestations à travers la wilaya d'Ouargla, concoctées avec le concours de plusieurs secteurs, notamment les forêts, l'enseignement supérieur et l'éducation nationale.

BOUMERDÈS : Une nouvelle halle aux poissons au port mixte de Cap Djinet

Une nouvelle halle pour la vente en gros du poisson a été réceptionnée dernièrement de façon provisoire au port mixte de Cap Djinet (Est de Boumerdes) dans l'attente de son exploitation effective courant 2018 dès parachèvement de l'opération de son équipement, a-t-on appris jeudi du directeur de la pêche et de l'aquaculture de la wilaya.

Cet espace, destiné à l'organisation du marché de gros des produits de la mer et l'amélioration des conditions de travail des pêcheurs, est implanté sur une assiette de près de 300 M2 à proximité de la poissonnerie de détail, activant depuis des années en dehors du périmètre du port, a indiqué Kadri Cherif dans un exposé présenté au Conseil exécutif de la wilaya

consacré au secteur.

Cette halle aux poissons, dotée d'une enveloppe de 56 millions de dinars, renferme diverses commodités, dont des unités de conservation (chambre froide) et de production de glace, des espaces destinés à l'exposition et à la vente des produits halieutiques, ainsi que des bureaux pour l'administration et pour un médecin vétérinaire, entre autres. Outre l'organisation du marché, en termes d'offres et de demande, et la réduction de la spéculation entourant les produits de la mer, cette poissonnerie devrait aussi contribuer, selon le même responsable, à la collecte de statistiques relatives aux espèces halieutiques, à la production, à la commercialisation et aux quantités stockées.

Le port mixte (pêche et plaisance) de Cap Djinet est entré en exploitation en 2016, après de nombreuses années de retard du au problème d'ensablement enregistré en son sein, entre autres. Il est doté d'une capacité d'accueil de 115 embarcations, avec un bassin de plus de 4 hectares.

A noter que le port de Zemmouri El Bahri, 2ème port d'importance de la wilaya, avait aussi bénéficié, en 2011, d'un projet similaire (sur une surface de 900 M2), au titre d'un programme national portant réalisation d'un nombre de halles aux poissons.

Mais ce projet n'est, à ce jour, que partiellement exploité, pour des raisons liées à des problèmes organisationnels et d'au-

tres en rapport avec les pêcheurs, selon la direction du secteur.

Quant au port de Dellys, plus vieux port de la région, il a bénéficié d'une étude pour la réalisation d'une poissonnerie de vente en gros sur une assiette sélectionnée à l'intérieur de son périmètre, mais son chantier n'a toujours pas été lancé à ce jour.

D'une longueur de près d'une centaine de kilomètres, le littoral de Boumerdes compte neuf (9) plages d'échouage et trois (3) ports de pêche principaux (Zemmouri El Bahri, Dellys et Cap Djinet) abritant une flottille globale de plus de 400 embarcations. Le secteur emploie plus de 4000 pêcheurs et artisans.

BLIDA :

De nouvelles structures de formation à la rentrée professionnelle de février

De nouvelles structures de formation sont prévues à la rentrée professionnelle de février à Blida, de quoi porter l'offre pédagogique assurée, par le secteur, à près de 10.000 places, a-t-on appris, jeudi, de son responsable.

Il s'agit notamment de l'ouverture attendue de deux CFPA (Centre de formation professionnelle et d'apprentissage) d'une capacité unitaire de 300 places pédagogiques, respectivement à Ben Khelil (Est de Blida) et Bouârfa, a indiqué à l'APS Amar Khadroune.

Parallèlement, cette session de février, enregistrant l'inscription de plus de 5000 nouveaux stagiaires, verra, également, l'entrée en exploitation d'un nouvel Institut de formation professionnelle à Bouguerra (Est de la wilaya), constituant le deuxième établissement du genre, à l'échelle locale, après celui de Beni Merad.

Équipé en moyens pédagogiques modernes, ce nouvel institut de Bouguerra est doté d'une capacité d'accueil de 1000 places, outre une salle de lecture, un espace Internet, des laboratoires et des salles pour les cours théoriques. Ces nouvelles structures s'ajouteront à 22 établissements de formation déjà opérationnels dans la wilaya, dont deux (2) Instituts d'enseignement professionnel, quatre (4) Instituts nationaux spécialisés en formation professionnelle, 11 CFPA et cinq (5) annexes professionnelles, dotés d'une capacité globale de 8.650 places pédagogiques, 1.500 lits et 2.400 places en demi-pensionnat. Dans un autre sillage, M.Kha-



droune a annoncé la tenue programmée, le 12 février courant, d'une rencontre entre les représentants du secteur de la formation et un nombre d'opérateurs industriels du Club des entrepreneurs et industriels de la Mitidja (CEIMI), devant déboucher sur la signature de plusieurs conventions entre les deux parties.

Selon le responsable, ces accords prévus à la signature engageront le secteur de la formation à Blida, à as-

surer une formation aux employés des entreprises industrielles concernées, en contrepartie d'offres d'opportunités d'intégration professionnelle, au profit des stagiaires, en leur sein.

Les entreprises économiques signataires de ces conventions prochaines devraient, également, fournir au secteur des matières premières nécessaires par les stagiaires durant leur cursus de formation, a ajouté le responsable.

LAGHOUAT :

4 nouveaux tribunaux renforcent le secteur de la justice

Les structures du secteur de la justice ont été renforcées par quatre nouveaux tribunaux, dont certains à réceptionner très prochainement, a-t-on appris jeudi des services de la wilaya. Il s'agit de l'entrée en service d'un nouveau tribunal au chef lieu de wilaya et de la finalisation et de l'équipement d'un autre à Ain-Madhi devant ouvrir ses portes prochainement.

La même source a fait part de la réception prochaine du tribunal de Ksar El-Hirane, dont les travaux de réalisation ont atteint un taux d'avancement de 90%, en attendant son équipement, ainsi que d'une structure judiciaire similaire dans la commune d'Aflou, dont les travaux de réalisation tirent à leur fin. Le secteur de la justice sera renforcé également par la réception, dans la commune d'Aflou, d'un établissement pénitentiaire (300 places).

Le secteur enregistre dans la wilaya de Laghouat un développement "notable" en matière de structures et d'amélioration du service public grâce aux nombreuses opérations de modernisation, selon la même source.

EMIGRATION CLANDESTINE :

Démantèlement d'un réseau de passeurs à Mostaganem

Le groupement territorial de la Gendarmerie nationale de Mostaganem a mis hors d'état de nuire un réseau criminel qui organisait clandestinement des traversées en mer, a-t-on appris jeudi auprès de ce corps de sécurité.

Ce réseau est composé de quatre individus, le passeur principal (34 ans) et trois de ses acolytes âgés entre 23 et 31 ans, originaires des wilayas de Mostaganem

et de Relizane, a-t-on indiqué.

L'opération de démantèlement a eu lieu suite à l'exploitation d'informations renseignant sur un groupe de passeurs activant dans la région côtière de Sidi Lakhdar (50 km à l'est de Mostaganem) à partir de la plage "Petit port", a-t-on ajouté.

Les premiers éléments de l'enquête ont révélé que ce réseau a organisé le 24 janvier en

cours une traversée de 11 harragas dont un mineur et une femme (34 ans) repêchée morte suite au renversement de leur embarcation à 35 miles marins au nord-est de Sidi Lakhdar à cause des intempéries.

Les quatre prévenus arrêtés ont été présentés devant le tribunal de Sidi Ali à l'est de la wilaya de Mostaganem, a-t-on indiqué de même source.

ANNABA :

Rapatriement de 272 ressortissants nigériens

Au total, 272 ressortissants nigériens, dont 30 femmes et 86 mineurs, en situation irrégulière, ont été reconduits jeudi d'Annaba vers le centre de transit de la wilaya Tamanrasset dans le cadre d'une opération, coordonnée entre les autorités algériennes et nigériennes, apprend-on du président de la section locale du Croissant rouge algérien (CRA), Abdelhamid Bouzid.

Dix autocars et quatre camions dont un transportant des produits alimentaires et sanitaires ont été mobilisés pour l'opération, selon le même responsable qui a souligné que la caravane de rapatriement a démarré du centre d'accueil temporaire aménagé dans d'anciens locaux de la société de transformation de

bois de la localité de Jouanou commune d'Annaba. Les ressortissants concernés par le rapatriement ont été soumis à un examen médical de routine et se sont vus offerts des vêtements, des couvertures et des jouets pour enfants au cours d'un concert organisé à leur intention au centre d'accueil de Jouanou. Un comité de wilaya composé de représentants des services de la santé, du transport, de l'action sociale, du CRA, de la protection civile et de la sûreté nationale a supervisé l'opération qui s'est déroulée dans "de bonnes conditions", a-t-on noté. Ce rapatriement a été mené en vertu d'un accord entre l'Algérie et le Niger de lutte contre la migration clandestine.

APS

ILLIZI :

2 morts et un blessé dans un accident de la route au nord d'In-Amenas

Deux personnes sont décédées et une troisième a été blessée dans un accident de la route survenu mercredi soir sur la RN-3 à quelques 120 km au nord d'In-Amenas, a-t-on appris jeudi auprès de la Protection civile.

L'accident s'est produit dans la zone d'Ohanet (commune d'In-Amenas) suite à une violente collision entre un véhicule touristique et un motorcycle transportant deux jeunes (25 et 26 ans) qui ont été tués sur le coup.

Le conducteur du véhicule a lui été légèrement blessé, a-t-on précisé. Les corps des deux victimes ont été déposés à la morgue de l'établissement public de santé de proximité d'In-Amenas, où a été également évacué le blessé.

Les services de la Gendarmerie nationale ont ouvert une enquête sur les circonstances de l'accident.

OUARGLA

445 morts et 6.293 blessés ces 10 dernières années

Au moins 445 personnes ont trouvé la mort et 6.293 autres ont été blessées dans plus de 4.558 accidents de la route survenus, entre 2008 et 2017, à travers la wilaya d'Ouargla, a-t-on appris auprès des services de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré en 2014 avec 60 décès et plus de 800 blessés, alors que l'année 2015 a été marquée par le nombre d'accidents de la route élevé (672 accidents), a-t-on précisé.

L'élément humain est considéré comme la principale cause de ces accidents, notamment par les infractions au code de la route, notamment les dépassements dangereux et l'excès de vitesse, a-t-on souligné. Les facteurs liés à l'environnement, y compris les conditions climatiques, sont d'autres causes de ces accidents, sachant qu'environ 60 % du réseau routier (plus 1.330 km) que compte cette wilaya du Sud-est du pays est exposé en permanence au phénomène d'ensablement engendrant la coupure de certains de ses tronçons, notamment sur la RN-16 reliant Touggourt à El-Oued et la RN-53A entre Hassi-Messaoud et El-Borma, a fait savoir la même source.

Le secteur de la protection civile dans la wilaya d'Ouargla, qui dispose d'un réseau routier de 2.088 km, composé de 1.484 km de routes nationales, dont 345,5 km doublées, ainsi que 365 km de chemins de wilayas et 240 km de routes communales, totalise actuellement 12 structures de la protection civile, à savoir une unité principale ainsi que sept (7) unités secondaires et quatre (4) postes avancés, totalisant 838 agents.

Condoléances

A Monsieur **Brahim Guerrache**, le chef cabinet de la wilaya d'Ain Defla.

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de votre Oncle, veuillez recevoir nos sincères condoléances les plus profondes.

Nous tenons vivement à vous témoigner notre compassion en guise en soutien et d'accepter notre respectueuse sympathie.

«A Allah nous appartenons et à lui nous retournons »

NIGERIA: 14 morts dans des violences entre éleveurs et agriculteurs dans le centre du pays

Au moins 14 personnes sont mortes suite à des violences entre éleveurs peuls et agriculteurs Tiv dans le centre du Nigeria, a annoncé mercredi la police.

"Nous avons reçu un rapport confirmant une attaque dans le district de la communauté Tiv de Kadarko, perpétrée par des hommes en armes, faisant 7 morts", a expliqué Idrisu Kennedy, le porte-parole de la police locale dans l'Etat de Nasarawa qui présume que "cette tuerie pourrait être une vengeance après une autre attaque perpétrée le week-end dernier par les agriculteurs Tiv, lors de laquelle 73 têtes de bétail ont été abattues et deux éleveurs ont disparu". Dans l'Etat voisin de Benue, de jeunes agriculteurs Tiv ont cette fois tué mercredi matin sept éleveurs peuls du village de Gboko, selon la police. Ces violences surviennent alors que le gouvernement de Muhammadu Buhari est accusé de ne pas réussir à mettre fin à la spirale de violences communautaires qui s'empare du Nigeria, et qui a fait plus de 100 morts déjà depuis le début de l'année. Il y a trois semaines, au moins 80 agriculteurs Tiv ont été massacrés dans l'Etat voisin de Benue, déclenchant l'indignation à travers le pays. La Ceinture centrale du Nigeria sépare un Nord à prédominance musulmane et un Sud largement chrétien et a longtemps été un foyer de tensions ethniques et religieuses entre les communautés agricoles chrétiennes sédentaires et les éleveurs qui transhumant avec leurs troupeaux. Le conflit séculaire pour l'appropriation des terres est renforcé par une lutte de plus en plus âpre pour les ressources, provoquée par la sécheresse et la désertification dans le Nord du Nigeria et plus largement au Sahel, qui oblige les éleveurs à migrer vers le Sud. Les violences intercommunautaires ont déjà fait une centaine de morts dans le centre du pays depuis le début de l'année et l'administration du président Muhammadu Buhari est sous le feu des critiques, accusée de passivité face à un conflit devenu plus meurtrier que l'insurrection du groupe terroriste Boko Haram dans le nord-est. Selon un rapport de septembre 2017 de l'International Crisis Group, plus de 2.500 personnes ont ainsi été tuées en 2016.

LIBYE: Fermeture de quatre centres d'accueil pour migrants dans l'ouest du pays

L'agence libyenne contre l'immigration illégale a annoncé qu'elle fermerait quatre centres d'accueil de migrants dans l'ouest du pays, rapporte la presse locale jeudi, citant le directeur de l'agence. Son directeur, le général Mohamed Béchir, a indiqué que cette décision, prise quelques jours après sa rencontre avec Francesco Masini, un émissaire du ministre néerlandais des Affaires étrangères Halbe Zijlstra, a été prise dans l'intérêt du public et de l'organisation de travail de son agence.

Les sujets abordés lors de cet entretien ont porté sur les contributions promises par les Pays-Bas et le maintien des centres d'accueil des migrants en Libye. Ces derniers abritent des milliers de personnes.

APS

FRANCE: L'Observatoire national contre l'islamophobie confirme la baisse des actes antimusulmans

L'Observatoire national contre l'islamophobie a confirmé jeudi la baisse des actes antimusulmans en France durant l'année 2017, s'indignant toutefois du non aboutissement des plaintes déposées depuis plus d'un an.

"121 actes antimusulmans contre 185 pour l'année 2016, soit 34,60 % d'actes en moins pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2017", a indiqué le président de l'Observatoire, Abdallah Zekri, dans un bilan parvenu à l'APS, après le constat donné auparavant par le ministère de l'Intérieur faisant état d'une baisse en 2017 des actes haineux, englobant des faits racistes, antimusulmans et antisémites.

Dans les actes antimusulmans, l'Observatoire, qui dépend du Conseil français du culte musulman présidé actuellement par le Turc Ahmet Ogras, distingue les actions, les menaces et les atteintes aux lieux de culte et cimetières. Pour les actions antimusulmanes, il a enregistré en 2017 une augmentation par rapport à 2016 (72 contre 67, soit + 7,5 %), alors que pour les menaces il y a eu l'année précédente 49 contre 118 pour la même période de 2016, soit une diminution de 58,50 %.

"Si globalement on enregistre une baisse de 34,60 %, cela concerne plus les menaces que les actions qui sont traumatisantes et qui ont augmenté de 7,5 %", a indiqué Abdallah Zekri.

En ce qui concerne les atteintes aux lieux de culte et cimetières, l'Observatoire a enregistré en 2017, "68 atteintes à des lieux de culte contre 78 en 2016, soit 12,8 % en moins et même tendance pour les atteintes aux cimetières avec 4 en 2017 contre 7 en 2016, soit 42,9 % en moins".

Le total des atteintes aux lieux de culte et cimetières musulmans a atteint le chiffre en 2017 de 72 contre 85 en 2016, soit 15,3 % en moins. Le président de l'Observatoire national contre l'islamophobie explique cette baisse des atteintes aux lieux de culte et aux cimetières par le fait que la France n'a plus



connu en 2017, comme lors des années 2015-2016, des attentats terroristes "qui, très souvent, favorisent des actes antimusulmans" et également par la mise en place d'un Préfet chargé de la sécurisation des lieux de culte et la surveillance de plus de 1.100 sites musulmans par l'opération "Sentinelle".

Il y a eu également, une aide financière attribuée par l'Etat français pour "favoriser la sécurisation matérielle des sites religieux par le biais d'installations classiques (grilles, sas, blindage, digicodes) ou d'installations de vidéo protection", précisant que de 2015 à 2017, la communauté musulmane a bénéficié d'une enveloppe de 1.327.117 d'euros de subventions pour 125 projets concernant 91 sites (82 projets pour la vidéo protection d'un montant de 742.787 d'euros et 43 projets hors vidéo protection pour un montant de 584.330 d'euros).

"Pour rester dans l'analyse des actes antimusulmans, il serait intéressant de

connaître, en plus de ces statistiques, le nombre d'affaires dont les coupables ont été identifiés, arrêtés et traduits devant la justice et surtout d'avoir le résultat sur leurs condamnations", a-t-il déclaré, s'indignant de "voir que des plaintes déposées depuis plus d'un an auprès de certains parquets n'ont pas abouti à ce jour et considère qu'il y a une justice à deux vitesses". Il a estimé, dans ce cadre, qu'une rencontre avec la garde des Sceaux et ministre de la Justice, Nicole Belloubet, "doit avoir lieu pour lui faire part de nos revendications".

"Ne soyons pas dupes parce que ces actes antimusulmans sont très souvent provoqués ou encouragés par des discours identitaires de certains de nos hommes politiques et autres qui ne se gênent pas de stigmatiser l'islam et les musulmans", a-t-il souligné, évoquant dans le même sens les discriminations et l'islamophobie via la cyber haine "qui, malheureusement, sont en forte progression".

Les actes haineux en baisse en France

Les actes haineux, englobant des faits racistes et antimusulmans en France ont diminué en 2017, selon un bilan du Service central du renseignement territorial (SCRT) publié jeudi. "Les actes haineux enregistrés par le SCRT en 2017 sont globalement en diminution de 16 % par rapport à l'année précédente (950 faits en 2017 contre 1 128 en 2016)", a-t-on indiqué, précisant que les faits racistes sont passés de 608 faits en 2016 à 518 faits en 2017 (-14,8 %), les faits antimusulmans de 185 à 121 (-34,5 %). La même source a également enregistré une baisse au niveau des menaces. Les menaces à caractère raciste sont en baisse de 17,36 %, après avoir recensé 524 menaces en 2016, le chiffre a atteint 433 en 2017. Selon le SCRT, les menaces à caractère antimusulman ont également diminué de 58,5 % (passage de 118 menaces en 2016 à 49 en 2017). Le ministère de l'Intérieur a averti cependant que cette baisse globale "ne doit pas masquer l'augmentation



des faits relevant de la sous-catégorie des actions violentes, qui justifie que l'engagement de l'ensemble des services de l'Etat, au premier rang desquels les services de police et unités de gendarmerie, se maintienne au plus haut niveau". Dans ce cadre, il indique que les actions violentes racistes ont augmenté en 2017 (85 faits en 2017 contre 84 en 2016), celles antimusulmanes de 67 en 2016 à 72 en 2017, précisant que parmi ces actions, les atteintes aux personnes sont passées de 42 en 2016 à 30 en 2017.

Le bilan fait ressortir que l'année 2017 est venue mettre un terme à une période d'augmentation continue des atteintes aux édifices religieux et aux sépultures, relevée entre 2008 et 2016. C'est ainsi qu'on a relevé une baisse de 7,5 % par comparaison avec l'année 2016 (978 faits en 2017 contre 1.057 en 2016).

"Avec 878 faits constatés en 2017, les atteintes aux édifices et sépultures chrétiens ont diminué de -7,5 % comparativement à 2016 (949 faits). Les atteintes aux sites musulmans ont connu, quant à elles, une

nouvelle baisse de 15 %, avec 72 faits recensés en 2017, contre 85 faits en 2016 et les atteintes aux lieux de culte et sépultures juifs (28 faits) enregistrent cependant une hausse de 22 % par rapport à 2016 (23 faits constatés)", a précisé le bilan.

Concernant les actes antimusulmans, le président de l'Observatoire national contre l'islamophobie, Abdallah Zekri, avait indiqué en octobre dernier que les musulmans de France sont préoccupés par le regard "négligé" que certains Français portent sur la religion musulmane.

"Si nous réfutons tout lien entre islam et terrorisme, nous affirmons que la religion musulmane ne peut sécréter aucune force de violence et nous appelons à ce que notre religion et l'exercice de son culte soient considérés et traités avec les mêmes principes et règles qui régissent les religions et cultes historiquement installés en France", avait-il affirmé, condamnant tout acte antimusulman.

NAUFRAGE D'UN FERRY AUX KIRIBATI: Plus de 80 disparus



Plus de 80 personnes ont disparu dans le naufrage d'un ferry, il y a deux semaines près de l'archipel des Kiribati, dans le Pacifique Sud, a annoncé une radio locale, précisant que de nombreux enfants étaient à bord. Seuls sept rescapés, dont une adolescente de 14 ans, ont été retrouvés la semaine dernière dans un canot à la dérive. Les espoirs de découvrir d'autres survivants sont presque nuls. Radio Kiribati a confirmé mercredi soir que 88 personnes étaient à bord du MV Butiraï, selon une enquête menée sur l'île de Nonouti, d'où le ferry avait appareillé le 18 janvier, soulignant que 23 mineurs étaient à bord. Ils se rendaient vraisemblablement dans la capitale des Kiribati, South Tarawa, pour y débiter leur trimestre scolaire.

Le catamaran en bois de 17,5

mètres de long faisait la liaison avec Betio, également dans l'archipel des Kiribati, un voyage de 250 kilomètres. D'après les responsables néo-zélandais qui participent aux recherches, ce navire a été porté disparu le lendemain, le 19.

Quatre avions des Etats-Unis, d'Australie et de Nouvelle-Zélande participent aux recherches, de même que six bateaux. Les recherches se concentrent désormais sur un deuxième canot de sauvetage. "Ce canot est prévu pour 25 personnes mais on peut en mettre davantage", a déclaré mercredi dans un communiqué le centre néo-zélandais de coordination des sauvetages.

Les Kiribati, un ensemble de 33 atolls et récifs peuplés d'environ 110.000 personnes, s'étendent sur environ 3.460 kilomètres au nord-est des Fidji.

CHINE: Plus de 770 millions d'internautes soit une progression de 5,6%

La Chine compte le nombre le plus élevé d'internautes au monde s'établissant, fin décembre, à 772 millions de personnes soit une progression de 5,6%, ont annoncé les autorités.

"Au total, 55,8% des 1,4 milliard de Chinois sont désormais considérés comme des internautes", a indiqué tard mercredi dans un communiqué le Centre d'information sur l'internet (CNNIC), un organisme gouvernemental. "La Chine a ainsi gagné 41 millions d'utilisateurs d'internet en un an", a précisé le CNNIC.

L'internet mobile est particulièrement plébiscité: quelque 753 millions de Chinois, soit 97,5% de la population d'internautes, utilisent leurs smartphones pour accéder au web, selon la même source.

Le nombre d'internautes réalisant



des achats en ligne a bondi de 14,3% en 2017, à quelque 533 millions de consommateurs, dont près de 68% faisant leurs emplettes via leur smartphone.

De même, le paiement électronique renforce son emprise: quelque 65% des internautes utilisent désormais leur téléphone mobile pour régler des achats dans la vie réelle, alors qu'ils n'étaient que 50% un an auparavant.

Le créneau, à présent disputé, est dominé par Alipay, une application liée au géant de l'e-commerce Alibaba, et WeChat Pay, une

fonctionnalité de la populaire messagerie WeChat du géant du web Tencent.

Leurs solutions de paiement électronique permettent de régler en quelques secondes un achat avec son téléphone: des courses au supermarché, un billet de cinéma, un repas au restaurant, une facture d'électricité ou encore un voyage en taxi.

Le secteur de la finance en ligne prospère lui aussi vigoureusement: 129 millions de Chinois ont investi l'an dernier dans des produits financiers sur internet, un bond de 30,2% sur un an.

ALLEMAGNE: Le Parlement adopte une loi restreignant le regroupement familial pour les réfugiés

Les députés allemands ont adopté jeudi une loi limitant le regroupement familial pour les réfugiés, une condition pour former un gouvernement de coalition entre conservateurs et sociaux-démocrates après des mois d'impasse politique.

Adopté par 376 voix contre 298, le texte prolonge jusqu'au 31 juillet un moratoire en vigueur depuis début 2016 sur le regroupement familial pour les réfugiés dits "subsidiaires", une catégorie comptant des centaines de milliers de personnes avec un statut de protection temporaire et notamment des Syriens fuyant la guerre.

A compter du 1er août, 1.000 personnes seront autorisées chaque mois à immigrer en Allemagne dans le cadre du regroupement familial, un quota n'incluant pas "les cas d'urgence". Les conservateurs de la chancelière Angela Merkel réclamaient à l'origine le gel total du regroupement familial, tandis que les sociaux-démocrates souhaitaient une plus grande générosité.

"A l'issue d'un débat difficile, il nous faut des résultats car il s'agit d'être humains ici. Et notre résultat, notre compromis est à la fois plein d'humanité, de responsabilité, de générosité et de réalisme", a souligné devant les députés du Bundestag le ministre de l'Intérieur Thomas de Maizière.

Mais ce compromis lève surtout un obstacle important dans les négociations en vue de la formation d'un gouvernement de coalition sous l'égide de Mme Merkel, plus de quatre mois après les législatives qui ont laissé l'Allemagne sans majorité évidente. La loi doit encore faire l'objet d'un vote au Bundesrat, la chambre haute du parlement, mais il s'agit d'une formalité. De son côté, le parti d'extrême droite AfD, qui a fait une entrée historique et tonitruante à la chambre des députés après les élections du 24 septembre, a dénoncé le texte adopté jeudi.

"Nous considérons que le regroupement familial ne doit pas avoir lieu dans notre pays, mais dans des zones protégées, en Syrie (par exemple) qui est en grande partie pacifiée", a martelé le député Christian Wirth, dénonçant un projet européen de "remplacement" de la population du continent par des migrants arabes et africains.

APS

JAPON: 11 morts dans l'incendie d'un centre d'accueil pour personnes âgées



Onze personnes ont perdu la vie dans l'incendie d'une résidence pour personnes âgées en difficultés financières, dans le nord du Japon, ont indiqué les forces de l'ordre jeudi.

Les secours ont été alertés peu avant minuit heure locale (11h42 exactement, soit 14h42 GMT) du sinistre survenu à Sapporo, sur la grande île septentrionale de Hokkaido, a déclaré à un porte-parole de la police.

Des images de télévision montraient le bâtiment de trois étages pris dans les flammes, avec des dizaines de pompiers mobilisés dans un paysage de neige.

Les victimes, huit hommes et

trois femmes, figuraient parmi les 16 occupants d'un centre d'accueil géré par une organisation locale. Les cinq autres résidents ont été légèrement blessés.

Une enquête est en cours pour déterminer les causes de l'incendie, selon la même source policière. Cette résidence était destinée à soutenir des personnes âgées dépourvues de ressources en leur proposant un logement à bas prix et les aidant à trouver un travail, a rapporté la chaîne de télévision publique NHK. Les médias locaux ont fait état d'un manque chronique de personnel pendant les horaires de nuit.

USA: prolongation d'un statut protégé pour 7.000 Syriens

Quelque 7.000 Syriens se trouvant en territoire américain, ont vu se proroger leur statut protégé par les autorités américaines pour échapper ainsi au risque d'être renvoyés vers la Syrie, a annoncé mercredi le ministère de la Sécurité intérieure. "Après avoir soigneusement étudié les conditions sur le terrain, j'ai établi qu'il est nécessaire de prolonger le statut protégé temporaire pour la Syrie", a déclaré dans un communiqué la secrétaire à la Sécurité intérieure, Kirstjen Nielsen.

"Il est clair que les conditions sur la base lesquelles la désignation de la Syrie a été décidée continuent

d'exister, et par conséquent une prolongation est justifiée", a ajouté Mme Nielsen. La prolongation vaut jusqu'au 30 septembre 2019, et Mme Nielsen réexaminera à l'approche de cette date les conditions régissant en Syrie pour décider si une nouvelle prolongation est justifiée ou pas. Quelque 200.000 Salvadoriens, 59.000 Haïtiens et 5.300 Nicaraguayens ont été privés de la même protection, alors que certains d'entre eux se trouvent aux Etats-Unis depuis des décennies.

La guerre en Syrie a fait depuis 2011 plus de 340.000 morts et des millions de réfugiés et de déplacés.

GUATEMALA : Le volcan Fuego en éruption

Le volcan Fuego au Guatemala (3.763 mètres d'altitude) était en éruption jeudi, expulsant des colonnes de cendres qui sont retombées sur plusieurs villages, a annoncé la protection civile, qui a déclenché l'alerte volcanique orange dans la région.

Situé à 35 km au sud-ouest de la capitale, le Fuego est entré en éruption mercredi soir, dégageant des cendres jusqu'à 1.700 mètres au-dessus de son cratère, a indiqué aux journalistes David de Leon, porte-parole de la Coordination nationale de lutte contre les catastrophes naturelles (Conred).

La Conred a alors décrété l'alerte orange "face à la hausse d'activité du volcan Fuego", avec des flux de lave expulsés jusqu'à 500 mètres au-dessus du cratère et le rejet de "fines particules" de cendres sur au moins huit villages alentour, selon le porte-



parole. Par précaution, les classes ont été suspendues dans plusieurs écoles de la zone. Le volcan Fuego avait provoqué en septembre 2012 l'évacuation d'environ 10.000 habitants, et depuis il est entré à plusieurs reprises en éruption. Outre le Fuego, deux autres volcans sont actifs au Guatemala, le Santiaguïto (ouest) et le Pacaya (sud), à 30 km de la capitale.

LES FEMMES QUI ONT EU UN ENFANT MEURENT PLUS ÂGÉES

Avoir eu un enfant réduirait le facteur de risque de mortalité précoce des femmes, selon les résultats d'une étude européenne de grande ampleur EPIC (European Prospective Investigation into Cancer and Nutrition).

Les femmes qui ont eu un enfant auraient une espérance de vie plus longue que celles qui n'en n'ont pas eu. Les scientifiques ont aussi observé que celles qui ont eu leurs premières règles après 15 ans, celle qui ont allaité et qui ont pris une contraception orale (pour les non fumeuses) auraient elles aussi une vie plus longue.

Les chercheurs de l'Inserm ont analysé les données médicales des 500 000 participants de l'étude Epic et celles des 200 000 femmes françaises de la cohorte Inserm E3N (Etude Epidémiologique auprès des femmes de la Mgen) pour comprendre s'il existait un lien entre facteurs hormonaux et reproductifs et mortalité féminine.

Les facteurs hormonaux ont un lien sur le risque de décès

Après avoir pris en compte les facteurs de risque (poids, tabagisme, activité physique et le niveau d'éducation), les chercheurs ont constaté que le risque de décès des femmes ayant allaité, pris la pilule (pour les non ou ex-fumeuses) ou eu leurs règles après 15 ans



étaient d'environ 10% inférieur par rapport à celles qui respectivement n'avaient pas allaité, pas pris de contraceptif oral ou eu leurs règles avant 12 ans. Ces facteurs jouent tous dans le même sens, que l'on s'intéresse à la mortalité globale, la mortalité par cancer ou par maladie cardiovasculaire, selon cette étude publiée sur le site de Hanc (<http://epic.iarc.fr>).

«L'objectif de l'étude EPIC était initialement d'étudier l'impact de l'alimentation sur le cancer et celui de E3N concernait initialement le cancer du sein. Mais ces cohortes permettent le recueil d'un nombre de paramètres si élevé qu'elles sont exploitées de façon plus large dans un second temps. EPIC, tout comme E3N, a une puissance statistique très importante, du fait du nombre de participants. On peut ainsi en tirer de véritables enseignements sur le risque à long terme de différentes pathologies, en lien avec des paramètres de vie ou de santé» explique Françoise Clavel-Chapelon, du Centre de recherche en épidémiologie et santé des populations et directeur l'étude E3N.

LA MATERNITÉ, UN COUP GAGNANT DANS LA CARRIÈRE DES SPORTIVES

La grossesse ne freine pas la progression d'une sportive professionnelle. Au contraire, avoir un enfant aiderait même à améliorer les performances.

Qui a dit qu'enfant et carrière sportive étaient incompatibles ? Cette croyance a du plomb dans l'aile si on en croit une gynécologue à l'Institut national du sport, de l'expertise et de la performance (INSEP) et une ancienne psychologue de l'INSEP.

Non, la grossesse ne signe pas la retraite chez les femmes sportives de haut niveau, en sentant plus fortes, gèrent mieux le stress», explique à l'AFP Carole Maître, gynécologue à l'INSEP.

«La maternité est un booster de performance. C'est comme un exploit. Après un bébé, les sportives de haut niveau se sentent plus fortes, gèrent mieux le stress», explique à l'AFP Carole Maître, gynécologue à l'INSEP.

La maternité viendrait donc comme une respiration, une opportunité de prendre du recul dans une carrière de

sportive, de l'avis des expertes. «Le fait d'avoir un enfant permet de prendre une distance, d'avoir moins de pression, d'acquiescer une certaine maturité», ajoute de son côté Meriem Salmi, ancienne psychologue à l'INSEP, citée par l'AFP.

Des bienfaits sur le plan physique

La grossesse serait donc bienvenue sur le plan mental. Mais sur le plan physique aussi. «La grossesse augmente la capacité aérobie (processus musculaire en début d'exercice par lequel les cellules sont bien approvisionnées en oxygène, ndr) de 20 à 30% dès le deuxième mois», précise Carole Maître. «Si cet apport est entretenu, il peut perdurer jusqu'à un an après l'accouchement».

Pour tirer parti de la grossesse, les professionnelles doivent continuer à s'exercer, en troquant leurs habitudes sportives par d'autres activités physiques compatibles. Une condition sine qua non pour rester au top physiquement (poids, capacités). Enfin, le soutien de l'entourage reste un élément fondamental pour bien



rebondir après une grossesse et organiser au mieux sa carrière. «Les familles, les papas sont très présents auprès des

athlètes qui ont souvent besoin de se déplacer loin», pointe Meriem Salmi.

DE PLUS EN PLUS DE MALADIES CARDIOVASCULAIRES CHEZ LES FEMMES JEUNES

Les maladies cardiovasculaires constituent actuellement la première cause de mortalité précoce chez les femmes, et les touchent de plus en plus jeunes.

Les crises cardiaques ne touchent pas que les hommes. Les fumeurs ou en surpoids. Au contraire, de plus en plus de femmes sont concernées par les maladies cardiovasculaires, et ce à un âge plus précoce qu'il y a 15 ans, souligne l'Institut Mutualiste Montsouris dans un communiqué à l'occasion de la Journée Mondiale du Cœur le 29 septembre. Ainsi, 11 % des femmes victimes d'un infarctus ont moins de 50 ans.

Le risque d'infarctus du myocarde a triplé ces 15 dernières années pour les femmes de moins de 50 ans. En cause : une évolution du mode de vie des femmes. En effet, depuis le début des années 2000, le nombre de fumeuses a augmenté de 10 à 26 % chez les femmes. Or 60 % des infarctus sont liés au tabac chez les moins de 60 ans. De même, alors que l'obésité abdominale double le risque d'accidents cardiovasculaires, le taux d'obésité a progressé plus fortement chez les femmes que chez les hommes. Par ailleurs, la pilule contraceptive combinant progestérone et œs-

trogènes, lorsqu'elle est associée au tabagisme, représente un facteur de risque accru pour les femmes de plus de 35 ans. La grossesse et la ménopause, qui favorisent la survenue d'hypertension, doivent susciter une surveillance particulière pour les maladies cardiovasculaires.

Des symptômes mal connus des femmes

Les femmes sont moins bien dépistées et prises en charge plus tardivement que les hommes, car elles ignorent souvent

les signes avant-coureur des maladies cardiaques. Des douleurs thoraciques, des palpitations, des essoufflements, des nausées, une fatigue inhabituelle, des douleurs abdominales ou encore des troubles du sommeil doivent pour tant inciter à consulter. Pour limiter les risques cardiovasculaires, il est important de pratiquer une activité physique régulière, de ne pas fumer, de limiter la consommation de sel, mais aussi de ne pas associer pilule contraceptive et tabac après 35 ans. Un bilan cardiovasculaire doit également être réalisé à la ménopause.

LE SYNDROME PRÉMENSTRUEL SERAIT-IL LIÉ À L'HYPERTENSION ?

Pour 20 à 30 % des femmes, le syndrome prémenstruel (qui survient une fois par mois) est un vrai handicap. S'il est très sévère, il peut même conduire à un état d'hypertension, selon une récente étude américaine.

Fatigue, poitrine sensible, ballonnements, maux de tête, irritabilité, crampes, troubles du sommeil... Le syndrome prémenstruel (SPM), c'est un ensemble de symptômes physiques et émotionnels qui touche la quasi-totalité des femmes une fois par mois, généralement 2 à 7 jours avant l'arrivée des règles. Si la durée et l'intensité du SPM dépendent de chacune, c'est un véritable handicap pour 20 à 30 % des femmes.

Cependant, une récente étude de la University of Massachusetts (États-Unis) suggère que les femmes qui souffrent de syndromes prémenstruels particulièrement intenses risquent également de développer de l'hypertension plus tard, au cours de leur vie. Pour en arriver à cette conclusion, les chercheurs ont étudié un panel de 1275 femmes souffrant de SPM très intenses une fois par mois. Ils ont comparé cet échantillon à un autre groupe de 2463 femmes, connaissant des SPM faibles ou modérés en intensité. Résultat : les femmes du premier groupe avaient 40 % de risques supplémentaires de développer une hypertension. Les scientifiques soulignent que le fait de prendre des antidouleurs ne change rien à cette statistique...

La piste des vitamines B1, B2 et B9 ? Nous pensons que les troubles physiques et émotionnels intenses ont tendance à déséquilibrer les échanges de fluides au sein même de l'organisme, explique le Dr. Elizabeth R. Bertone-Johnson, co-auteur de ces travaux publiés dans la revue scientifique American Journal of Epidemiology. Ceci pourrait causer des problèmes cardiovasculaires, notamment au niveau des artères principales.

« Nous avons quand même remarqué que les femmes qui consommait régulièrement de la vitamine B (B1, B2 et B9 en particulier) pour prévenir les conséquences du syndrome prémenstruel présentaient légèrement moins de risques que les autres de développer une hypertension », ajoute-t-elle. Vite, on fait le plein de légumes secs, graines, légumes verts et oléagineux !

by topimage.fr

DIGESTION

LES BONNES RAISONS DE MANGER À HEURE FIXE



Manger à des horaires réguliers permettrait une meilleure digestion, car les gènes du foie, organe qui nettoie l'organisme, s'activeraient plus facilement de cette façon.

Les chercheurs du Salk Institute pour la biologie ont fait cette découverte, et publié une étude sur ce sujet sur le site Proceedings of the national academy of sciences.

Ils ont mis au jour que les milliers de gènes du foie entrent en activité après un apport en nourriture, et non suivant un rythme biologique défini, comme c'est communément admis. « Le moment où l'on mange et la rapidité à laquelle on se nourrit peut avoir un grand impact sur le métabolisme », indique

Satchidananda Panda, principal auteur de l'étude.

Les chercheurs ont utilisé des souris au rythme biologique déficient, ayant une mauvaise horloge circadienne. Ils les ont comparés avec des souris normales, et ont étudié les gènes de ces deux types de souris, quand elles se nourrissaient, et quand elles jeûnaient.

Les scientifiques ont découvert que les souris qui n'avaient pas d'horloge biologique fonctionnelle trouvaient ce rythme biologique,

après un régime s'appuyant sur des horaires très réguliers.

Ils ont vérifié cela grâce à l'activation des gènes de ces souris. À l'inverse, durant un long jeûne, les gènes des souris ayant une bonne horloge biologique ne fonctionnaient que très peu. Les chercheurs ont conclu que l'activation des gènes du foie dépend des horaires d'alimentation. Plus ces horaires sont précis et réguliers, plus ces gènes peuvent s'activer et être fonctionnels.

SE TEINDRE LES CHEVEUX PROVOQUE LA CIRRHOSE

Se teindre les cheveux augmenterait le risque d'être victime d'une cirrhose biliaire primitive, selon une célèbre revue pour gastroentérologues.

La cirrhose biliaire primitive est le premier signe d'une cirrhose du foie, et est souvent liée à des infections urinaires, du psoriasis ou du zona. Or, selon une étude publiée dans la revue de gastroentérologie et hépatologie Gut, les femmes qui se teignent les cheveux ont 37% de risques en plus d'être victime d'une cirrhose biliaire primitive que celles qui ne font pas de teinture. Les auteurs de l'étude notent qu'ils n'ont pas déterminé l'élément présent dans la tein-



ture qui porte la responsabilité de la maladie, mais selon des recherches antérieures, la cirrhose biliaire primitive pourrait être liée à des produits chimiques comme l'acide octyloxy, qu'on trouve dans des produits cosmétiques comme les teintures capillaires ou le vernis à ongles.

L'acide octyloxy est également présent dans les cigarettes, et les chercheurs ont découvert que les fumeuses avaient, eux aussi, plus de risques d'avoir une cirrhose biliaire primitive, tout comme ceux qui ont connu une maladie auto-immune, comme la maladie coeliaque, ou de l'arthrite rhumatoïde.

COMMENT SOULAGER LES TROUBLES DIGESTIFS AVEC LES PLANTES

Avec les fêtes de fin d'années et les tablées festives et gourmandes qui vont avec ! Parfois, ces repas riches et copieux peuvent rendre la digestion difficile. Heureusement, il existe des solutions naturelles pour renforcer votre système digestif et retrouver un bon transit. Entre les petits fours, l'apéritif, les boissons alcoolisées, le foie gras, le saumon, la dinde, le fromage et la bûche, pas facile de faire passer tout cela sans encombre, d'autant que nous ne sommes généralement pas habitués à de tels festins. Résultats, nausées, ballonnements, gaz et autres brûlures gastriques s'inventent bien malgré nous à table... Alors pour préparer sereinement les fêtes et éviter de tomber malade, pensez aux plantes ! Angélique, argile, artichaut, boldo, charbon végétal, chardon marie,

desmodium, fenouil, fumeterre, myrrille, radis noir, romarin... peuvent vous aider à renforcer votre système digestif. Comment les utiliser ? Peuvent-elles servir à prévenir les troubles digestifs ?

Pour répondre à toutes ces questions et bien d'autres, notre pharmacienne peut vous aider à y voir plus clair en répondant à vos questions dans le forum dédié.

Pascalie Imbert est Docteur en pharmacie spécialisée en phytothérapie et aromathérapie. Elle travaille depuis plus de 20 ans dans le domaine des plantes et des médecines complémentaires. Est enseignante à l'École Lyonnaise des Plantes Médicinales (ELPM) et a fondé un centre de formation en thérapies naturelles.



SOMALIE

Le nouveau commandant de l'AMISOM fait part de son vœu de stabiliser la Somalie

Le nouveau commandant de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) a pris ses fonctions mercredi, faisant part de son vœu de renforcer la sécurité dans ce pays de la Corne de l'Afrique.

Un communiqué de la mission de l'UA rapporte que Jim Beesigye Owoyesigire a pris le commandement de cette force militaire, succédant ainsi à Osman Noor Soubagleh, en poste depuis juillet 2016.

M. Owoyesigire s'est engagé à poursuivre le travail déjà entamé, en particulier dans la construction de capacité de l'Armée nationale somalienne (SNA).

"Nous avons tous un même problème, les Shebab. Nous n'avons pas à cohabiter avec eux.

Nous devons les combattre, détruire leur structure et finalement les éradiquer.

C'est mon objectif et j'y parviendrai", a déclaré M. Owoyesigire.

Les responsabilités de ce nouveau responsable comprendront la supervision d'une transition progressive et harmonieuse basée sur la réalisation de conditions, un transfert de la responsabilité de sécurité de l'AMISOM vers les forces de sécurité somalienne, et la destruction des poches restantes des éléments des Shebab, un mouvement affilié au réseau terroriste Al-Qaïda.

Avec 39 ans d'expérience militaire dans l'armée ougandaise, en tant que commandant de l'armée de l'air et commandant de division de l'artillerie notamment, M. Owoyesigire apporte à la force de l'UA une grande connaissance de l'artillerie et de la défense anti-aérienne. "Je n'ai jamais battu en retraite en 39 ans de carrière, et j'aime la formation, je vais former l'Armée nationale somalienne, collaborer avec eux et le moment de la transition venu, je leur remettrai le commandement", a-t-il dit.

M. Owoyesigire est titulaire de deux masters, l'un en études stratégiques et de défense et l'autre en religion, missions de paix et résolution de conflits.

CAMEROUN :

Au moins 26 morts dans une trentaine d'attaques en janvier

Au moins 26 personnes ont été tuées dans une trentaine d'attaques attribuées au groupe terroriste Boko Haram en janvier dans la région camerounaise de l'Extrême-Nord, selon des médias.

A ce bilan s'ajoute une vingtaine de villageois enlevés, une certaine de magasins et d'églises pillés et incendiés, ainsi que des centaines de petits ruminants et de boeufs emportés, en raison de la disette que connaissent les terroristes de Boko Haram depuis un certain temps, selon les sources.

A lui seul, l'arrondissement de Mayo-Moskoto dans le département de Mayo-Tsanaga compte dix personnes tuées dans des incursions nocturnes menées.

Mais l'attaque la plus violente est survenue à Tourou dans l'arrondissement de Mokolo où les terroristes de Boko Haram ont brûlé vif quatre personnes dans la nuit du 16 janvier.

L'incursion a duré près de quatre heures, avec d'immenses dégâts matériels, avant que l'armée camerounaise n'intervienne.

Bien que l'on soit loin des attaques frontales du début de la crise où des dizaines de victimes avaient été enregistrées à chaque attentat, le premier mois de 2018 a été plus qu'agité pour les populations frontalières du foyer des insurgés au Nigeria.

Pour les autorités camerounaises, ces attaques sporadiques traduisent surtout la volonté des terroristes de tenir tête en dépit des difficultés qu'ils éprouvent. "La vie a vraiment repris.

Les voitures et motos vont et viennent entre les différentes localités.

Les incursions sporadiques, elles, attestent tout simplement de ce que l'ennemi veut, de temps en temps, que l'on parle de lui", assure Ouhe Kolandi, sous-préfet de Mora, cité par des médias.

Depuis le début de la guerre contre Boko Haram, le Cameroun a enregistré plus 2.000 morts, civils comme militaires, selon des sources médiatiques concordantes.

NIGERIA:

Attentat suicide dans un camp de déplacés dans le nord-ouest du pays : 4 morts

Un attentat suicide a fait quatre morts et 44 blessés mercredi dans un camp de déplacés dans la ville de Maiduguri dans le nord-est du Nigeria, ont indiqué les secours.

"Le kamikaze a escaladé la clôture du camp de Dalori, dans les environs de la ville, vers 20h15 (19h15 GMT) et a fait exploser sa bombe parmi les personnes déplacées", a déclaré Garba Idris Garga, le chef de l'agence d'organisation des secours du Nigeria (NEMA) pour le nord-est du pays.

"Le kamikaze a tué quatre personnes et en a blessé 44, qui sont pour certaines dans un état critique", a ajouté ce responsable.

"Il s'est fait exploser parmi les tentes des personnes déplacées", a-t-il précisé.

"Bien que l'attaque n'ait pas été revendiquée mercredi soir, les terroristes de Boko Haram sont soupçonnés d'en être responsables", a encore déclaré M. Garga.

Quelques minutes après l'explosion, une femme kamikaze a lancé une autre attaque, qui n'a toutefois pas fait de victimes.

"Une femme kamikaze s'est approchée des échoppes à l'extérieur



du camp, ou des gens s'étaient rassemblés.

Heureusement les gens ont soupçonné quelque chose et se sont dispersés rapidement avant qu'elle ne fasse exploser sa charge", a déclaré M. Garga.

Ces attaques surviennent alors que les troupes nigérianes sont engagées dans des opérations visant à déloger les terroristes de Boko Haram de leur enclave de la forêt de Sambisa.

Lundi, des responsables de l'Etat de Borno ont annoncé la fermeture de deux routes principales menant de Maiduguri à la forêt de Sambisa, une place-forte des terroristes, dans le but de les empêcher de s'enfuir et

de se cacher parmi les populations avoisinantes.

Boko Haram a lancé de multiples attaques ces mois derniers contre Maiduguri, la capitale de l'Etat de Borno dans le nord-est du Nigeria.

Le 17 janvier, au moins 10 personnes ont été tuées et plus de 50 ont été blessées dans une double attaque suicide contre un marché près d'un camp de personnes déplacées à Muna, dans les environs de la ville.

Boko Haram a utilisé à plusieurs reprises des jeunes filles et des femmes pour attaquer des cibles civiles dont des camps de personnes déplacées, des marchés et des mosquées.

RD CONGO:

Tensions à Goma autour du camp des ex-rebelles sud-soudanais

Des tensions sont palpables autour d'un camp de réfugiés sud-soudanais géré par les Nations unies à la périphérie de Goma dans l'est de la République démocratique du Congo, ont rapporté mercredi des médias.

"Il y a eu un malentendu avec les quelque 370 ex-combattants sud-soudanais.

Ils ont barricadé la route et jeté des pierres sur les véhicules des Nations unies.

Nous avons parlé avec leur leader. Ils réclament leur départ de ce camp", a déclaré Daniel Ruiz, de la Mission des Nations unies au Congo (Monusco) à Goma.

Un bataillon sénégalais de la police de la Monusco a "tiré des gaz lacrymogènes" contre le camp, a précisé l'un des ex-combattants sud-soudanais présents dans le camp connu sous le prénom de John.

SOUDAN

Darfour: le Conseil de sécurité réclame une reconfiguration de la MINUAD avant le 1^{er} juin

Le Conseil de sécurité des Nations unies a approuvé mercredi la recommandation de la Présidente de la Commission de l'Union africaine (UA) et du Secrétaire général de l'ONU, qui ont souhaité qu'avant la prorogation du mandat de l'Opération de l'Union africaine et des Nations Unies au Darfour (MINUAD), en juin 2018, soit envisagé un "nouveau concept de mission dans lequel les priorités seraient mises à jour" en fonction des tendances récentes et de l'évolution de la situation sur le terrain.

Le Conseil de sécurité, dans une déclaration lue par son Président pour le mois de janvier, Kairat Umarov, du Kazakhstan, précise que cette étude devra faire l'objet d'un rapport écrit

qui lui sera présenté d'ici le 1^{er} juin 2018.

Si le Conseil de sécurité constate avec satisfaction l'amélioration de la situation humanitaire et des conditions de sécurité "partout au Darfour", ainsi que la poursuite de l'absence d'affrontement armé entre les forces gouvernementales et l'opposition armée, il n'en demeure pas moins préoccupé par les défis considérables qui restent à relever dans cette région soudanaise, en particulier celui consistant à assurer des solutions durables pour 2,7 millions de déplacés.

Le Conseil de sécurité prie à nouveau toutes les parties au conflit au Darfour de créer les conditions propices au retour "librement consenti,

informé, sûr, digne et durable" des réfugiés et des déplacés, selon un communiqué publié mercredi par l'ONU. En dépit de l'apaisement notable des conflits intercommunautaires, le Conseil demeure préoccupé par le fait qu'ils soient l'une des sources de violence au Darfour.

Le Conseil de sécurité, dans sa déclaration présidentielle, souligne également qu'il importe de supprimer les causes profondes du conflit, notamment celles qui sont liées à la gestion des terres, de l'eau et d'autres ressources, pour parvenir à une paix durable "dont le peuple du Darfour devrait rapidement retirer des bénéfices réels".

PALESTINE

Le discours sur l'état de l'Union de Trump prédit une hausse des pressions américaines sur les Palestiniens

Le premier discours sur l'état de l'Union du président américain prédit plus de pression sur les Palestiniens car il met en avant l'alliance entre les Etats-Unis et Israël, a déclaré mercredi Hanna Amireh, membre du Comité exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP).



"Il est clair désormais qu'Israël n'a plus besoin du Comité américain pour les affaires publiques israéliennes (AI-PAC) avec cette administration américaine qui fait tout ce que veut Israël", a fait observer Hanna Amireh.

"M. Trump a une approche commerciale vis-à-vis des relations étrangères", a poursuivi Mme Amireh.

"Donc, les mesures prises pour faire pression sur les Palestiniens, financièrement et politiquement, continueront certainement".

L'officielle palestinienne a noté que les Etats-Unis pourraient également prendre des mesures punitives contre les pays qui ont voté en faveur de la Palestine lors du vote de la dernière Assemblée générale

de l'ONU rejetant la déclaration de M. Trump reconnaissant El Qods comme capitale d'Israël.

Donald Trump a prononcé son premier discours sur l'état de l'Union mardi soir, dans lequel il a donné un aperçu de ses politiques au cours de sa première année au pouvoir.

Le président américain s'est vanté d'avoir tenu ses

promesses en ce qui concerne la guerre contre le groupe terroriste autoproclamé "Etat islamique" (EI/Daech) et la reconnaissance d'El Qods comme capitale d'Israël, en plus des politiques économiques et étrangères menées en corrélation avec son slogan de campagne "America First" (l'Amérique d'abord). Depuis que le président américain a reconnu El Qods comme capitale d'Israël et exprimé son intention d'y transférer l'ambassade des Etats-Unis, les Palestiniens refusent que les Etats-Unis parrainent les négociations de paix avec Israël.

L'occupant israélien a pris le contrôle d'El Qods-Est pendant la guerre de 1967 et a ensuite déclaré toute la ville d'El Qods "capitale éternelle" d'Israël, même si la communauté internationale a en grande majorité rejeté cette décision.

Les Palestiniens veulent quant à eux y établir un Etat indépendant avec El Qods-Est comme capitale.

Les Palestiniens comptent sur l'UE pour parvenir à un accord de paix au Moyen-Orient, déclare Mahmoud Abbas

Les Palestiniens comptent sur l'aide de l'Europe pour parvenir à une paix juste et générale dans la région, a déclaré mercredi le président palestinien, Mahmoud Abbas.

M. Abbas a tenu ces propos au cours d'une conférence de presse conjointe avec le ministre allemand des Affaires étrangères, Sigmar Gabriel, après une rencontre entre les deux hommes dans la ville cisjordanienne de Ramallah.

"Nous comptons sur le rôle joué par l'Allemagne et la France au sein de l'Union européenne (UE), ainsi que sur les Etats-Unis, pour parvenir à une paix durable et générale dans la région", a-t-il affirmé.

"Les négociations de paix doivent impliquer de multiples médiations, dont le Quartet (pour le Moyen-Orient) et un certain nombre de pays arabes et européens", a-t-il déclaré, ajoutant que le

processus de paix était "actuellement dans une situation grave".

M. Gabriel a quant à lui déclaré que "le processus politique au Moyen-Orient traversait une phase difficile".

"La décision des Etats-Unis à propos de la ville d'El Qods a été prise en dehors des négociations de paix habituelles, et cela donne l'impression que nous nous éloignons de tout ce qui a été convenu dans les accords d'Oslo", a-t-il affirmé.

M. Gabriel a souligné que l'Allemagne soutenait la solution à deux Etats pour garantir la paix dans la région, et qu'il n'existait "aucune autre option pratique ou politique pour parvenir à la paix".

"Le statut d'El Qods doit être négocié entre les deux parties, et non imposé par une partie extérieure.

Ce n'est pas seulement la position de l'Allemagne, mais de tous les pays de

l'UE", a-t-il affirmé. Le président américain Donald Trump a annoncé le 6 décembre que les Etats-Unis reconnaissaient El Qods comme capitale d'Israël, et que l'ambassade américaine serait transférée dans cette ville.

Cette décision a été rejetée par les Palestiniens, ainsi que par les Arabes et les musulmans du monde entier.

Les relations entre les Palestiniens et Washington se sont dégradées suite à cette décision, les Palestiniens estimant que le gouvernement américain avait perdu toute légitimité à jouer le rôle de médiateur et de sponsor du processus de paix.

Les négociations de paix entre Israéliens et Palestiniens sont dans l'impasse depuis 2014, suite à l'échec de neuf mois de pourparlers parrainés par les Etats-Unis.

LIGUE-ARABE - PALESTINE

El Qods: réunion ministérielle de la Ligue arabe pour examiner les derniers développements

Les ministres des Affaires étrangères des Etats de la Ligue arabe vont se réunir jeudi en session extraordinaire pour examiner les derniers développements autour d'El Qods suite à la décision du président américain, Donald Trump, de considérer la ville sainte comme capitale d'Israël.

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, prendra part au Caire à la session au niveau ministériel consacrée à l'examen des derniers développements suite à la décision unilatérale de l'administration américaine de considérer d'El-Qods comme capitale d'Israël.

Dans une récente déclaration, il avait indiqué qu'il s'agit de voir les résultats du Comité chargé de réfléchir à une stratégie non seulement pour essayer de préserver la caractéristique internationale de la Ville Sainte mais également pour

préserver le caractère tel que défini par les résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies.

Cette deuxième réunion ministérielle du genre consacrée à la question d'El-Qods intervient après l'annonce de la décision américaine qui a été rejetée par la communauté internationale à travers la résolution adoptée par l'Assemblée générale de l'ONU le 21 décembre 2017.

Le Conseil ministériel extraordinaire de la Ligue arabe, auquel avait pris part M. Messahel le 9 décembre 2017, avait adopté une position ferme à l'égard de la décision américaine qualifiée par l'Algérie de violation flagrante des résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU et de la légalité internationale et d'entrave à la relance du processus de paix.

Les chefs de diplomatie de l'organisation panarabe avaient alors appelé

Washington à annuler cette décision, affirmant que les Etats-Unis se sont "retirés comme parrains et intermédiaires du processus de paix" au Moyen-Orient.

La décision de transférer l'ambassade américaine à El Qods occupée et de considérer la ville sainte comme capitale d'Israël, annoncée en décembre par le président américain Donald Trump, avait provoqué une vague de mécontentement dans le monde arabe.

Rompant avec la ligne de la diplomatie internationale et des décennies de prudence américaine sur un dossier potentiellement sensible, M. Trump avait décidé de considérer El Qods le 6 décembre comme capitale d'Israël. La communauté internationale n'a jamais reconnu El Qods comme capitale d'Israël, ni l'annexion de sa partie orientale conquise en 1967 et considère que le statut final de la ville devra être négocié.

VENEZUELA: Gouvernement et opposition prolongent les discussions

Le gouvernement vénézuélien et l'opposition se sont séparés mercredi à Saint-Domingue sans trouver d'accord mais ont décidé de poursuivre les discussions au Venezuela, avec la présidentielle en ligne de mire.

"Il reste des points à régler qui devront être discutés à Caracas et les deux parties s'y déplacent pour consultations et pour s'y réunir", a déclaré lors d'une conférence de presse le président dominicain Danilo Medina.

Les deux camps, qui discutaient depuis lundi, devraient se retrouver "lundi prochain pour tenter de parvenir à un accord" en République dominicaine.

Après l'annonce de Medina, Jorge Rodriguez, le chef de la délégation gouvernementale a fait part de son optimisme en assurant qu'un "pré-accord" avait été signé, ce que son homologue de l'opposition (MUD), Julio Borges, a nié.

"La date des élections est au centre des discussions", a confié un négociateur de la MUD.

Depuis décembre, le gouvernement et l'opposition négocient en République dominicaine pour tenter de trouver une solution à la crise politique qui secoue le Venezuela.

Mais depuis la décision de la semaine dernière du pouvoir vénézuélien, englué dans une grave crise économique, de convoquer une élection présidentielle anticipée avant le 30 avril, les pourparlers se concentrent sur la date de l'élection et sur les garanties électorales réclamées par l'opposition.

Jusqu'à présent, la présidentielle était officiellement prévue pour fin 2018 mais, selon les analystes, la date a été avancée par le camp présidentiel afin de profiter d'une dynamique électorale favorable et des divisions de l'opposition.

La coalition de l'opposition s'est présentée divisée à ce nouveau cycle de pourparlers: Volonté populaire (VP), le parti de Leopoldo Lopez, une des grandes figures de l'opposition, a décidé de quitter la table des négociations faute de "garanties électorales".

La justice vénézuélienne a écarté vendredi la MUD de la course à la présidentielle en tant que coalition.

Les partis qui composent la MUD peuvent en revanche participer individuellement au scrutin, dont la date précise n'a pas encore été annoncée par le Conseil national électoral.

Dimanche prochain, le Parti socialiste uni du Venezuela (PSUV, au pouvoir), doit officialiser la candidature de Nicolas Maduro à un nouveau mandat présidentiel.

GRANDE-BRETAGNE Les députés quitteront le Palais de Westminster pour des travaux de restauration

Les députés britanniques quitteront le Palais de Westminster pendant six ans pour des travaux de restauration, ont rapporté jeudi des médias.

Les députés ont pris cette décision mercredi soir après un long débat suivi d'un vote (234 voix pour, 185 contre). La présidente de la Chambre des Communes, Andrea Leadsom, a déclaré que le Palais de Westminster était "un édifice emblématique" qui "a grandement besoin d'être restauré".

Ces dix dernières années, 60 incidents ont eu lieu et auraient pu causer de graves incendies, a-t-elle fait savoir.

Le gouvernement britannique a proposé d'évaluer si le Parlement pourrait continuer à utiliser une partie de ce site inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO, mais cette proposition a été rejetée par la Chambre des Communes.

TAMANRASSET:

Les positions d'Akhamoukh ont contribué à la mise en échec des desseins de la France coloniale au Sahara

Les positions héroïques du défunt Moudjahid Hadj Moussa Agh-Akhamoukh ont contribué à la mise en échec des desseins de la France coloniale visant la séparation du Sahara du reste de l'Algérie, a souligné, mercredi à Tamanrasset, Dr. Lahcene Zeghidi, enseignant d'Histoire à l'université d'Alger.

S'exprimant lors d'une conférence organisée dans la commune d'Abalessa (100 km de Tamanrasset), dans le cadre de la commémoration du 12ème anniversaire de la mort du Moudjahid, l'historien a indiqué que «la position stratégique de la région de l'Ahaggar et les convoitises de la France coloniale de domination des territoires du Sahara algérien, passage des caravanes commerciales et zones de transit pour les populations locales, ont poussé la France à se rapprocher des frères Hadj Moussa Akhamoukh et Bey Akhamoukh, pour les amener à traiter avec elle et concrétiser ses desseins coloniaux».

«Les démarches coloniales ont été fermement rejetées par le Moudjahid

Hadj Moussa Akhamoukh et son frère qui ont fait preuve d'un patriotisme sans faille pour protéger l'intégrité et l'unité territoriale et marquer l'indéfectible appartenance à l'Algérie», a indiqué le conférencier.

Le chercheur en histoire de la région de l'Ahaggar, Ramdane Hadji a, de son côté, braqué les feux sur les fortes positions de cette personnalité emblématique (Akhamoukh), des positions qui, a-t-il dit, ont influé positivement sur toute la région et les zones environnantes des pays limitrophes.

«Ces positions, qu'il appartient de saluer, ont permis d'assurer la sécurité et la stabilité de tous ces territoires», a soutenu l'intervenant. Initiée par l'association

«Mechaâl El-Chahid», cette conférence s'inscrit au titre des activités visant la remémoration des personnalités ayant marqué l'histoire de l'Algérie et ayant contribué à l'édification des institutions algériennes après l'indépendance, ainsi qu'au rappel des sacrifices consentis durant la guerre de libération nationale, a indiqué le président de l'association, Mohamed Abbad.

L'occasion a été mise à profit pour inaugurer, au centre universitaire de Tamanrasset, qui porte le nom du défunt, une fresque murale portant une biographie du défunt Moudjahid Hadj Moussa Agh Akhamoukh, en plus de l'organisation d'un cross à Abalessa et d'une cérémonie de remise de prix aux vainqueurs.



HISTOIRE

La récupération de la base navale de Mers El-Kebir d'Oran, un prolongement des victoires de la Révolution

Le chef de service de la communication des Forces navales algériennes, le commandant Mounir Ben Mettir a affirmé, jeudi à Alger, que la récupération de la base navale de Mers El-Kebir d'Oran, le 2 février 1968 constituait un prolongement des victoires de la glorieuse révolution du 1er novembre 1954».

«La récupération de la base de Mers El-Kebir constitue un prolongement des victoires de la guerre de libération et de l'indépendance de l'Algérie, le 5 juillet 1962», a déclaré à la presse, le commandant en marge de la célébration de la 50e anniversaire de la récupération de la base navale de Mers El-Kebir, organisée par le Musée central de l'Armée.

Pour sa part, le directeur du Musée de l'Armée, le colonel Mourad Chouchane a soutenu que «la base de Mers El-Kebir demeurera l'un des monuments historiques témoignant la gloire de la marine algérienne», rappelant que cette base



a été parmi les points de négociation des accords d'Evian entre l'Algérie et la France où le négociateur algérien a refusé que le Mers El-Kebir reste sous le commandement français pendant 15 ans».

M. Chouchane a fait savoir qu'après le départ du dernier contingent de l'armée française le 31 janvier 1968, cette base navale a contribué à la défense de la dignité et de la souveraineté nationales».

Outre la projection d'un film documentaire sur «les forces navales algérienne... ancestralité, développement et opérabilité», une exposi-

tion a été inaugurée à cette occasion en vue de mettre en avant l'histoire de la marine algérienne depuis l'indépendance ainsi que son rôle dans la défense des eaux territoriales.

Les premières structures de l'Arme maritime ont été regroupées en un seul organe appelé le «service maritime» dans le cadre de l'Armée nationale populaire (ANP), et c'est ainsi, que la Marine Nationale Algérienne est née en 1963 dont le commandement était au niveau du ministère de la Défense avant d'être transféré le 1 juin 1964 à l'Amirauté.

PATRIMOINE

«Contes et légendes du terroir», nouveau recueil valorisant le patrimoine oral



Un nouveau recueil mettant en valeur le patrimoine oral national sera prochainement édité sous le titre «Contes et légendes du terroir», a-t-on appris jeudi à Oran de l'association «Le Petit Lecteur».

Des contes émanant de différentes régions du pays ont été recueillis et retranscrits à l'effet de «contribuer à la conservation du patrimoine oral et de le faire connaître aux jeunes», a précisé à l'APS la responsable de cette édition, Djamilia Hamitou.

«La conception de cet ouvrage en format poche évolue au stade de l'infographie», a-t-elle signalé, ajoutant que le contenu est rédigé en trois langues (arabe, tamazight et français).

Cette action fait suite à la mise en oeuvre d'un projet intitulé «Si le goulal m'était conté», concrétisé par «Le Petit Lecteur» à la faveur de la coopération culturelle entre l'Algérie et l'Union européenne.

Plusieurs ateliers de formation et de perfectionnement à la méthodologie de retranscription, de création et de narration,

ont été animés dans le cadre de ce programme.

Le livre «Contes et légendes du terroir» consolide l'expérience éditoriale de l'association indiquée qui a déjà, à son actif, la publication d'une centaine d'ouvrages d'auteurs algériens. La promotion de la lecture auprès des enfants et des jeunes constitue la vocation essentielle du «Petit Lecteur» qui compte, parmi ses réalisations majeures, la création d'une Bibliothèque jeunesse et d'un Centre de ressources documentaires pour les étudiants et chercheurs.

Les responsables de l'association ont également fait part des préparatifs de la 12ème édition du Festival annuel du conte pour enfants, prévue du 12 au 17 mars prochain à Oran.

A ce titre, la présidente du «Petit Lecteur», Zoubida Kouti a affirmé que «la nouvelle édition du festival mettra en avant les auteurs et conteurs nationaux ainsi que leur contribution à la lutte contre la déperdition du patrimoine oral».

MUSIQUE

«Lemma», un premier CD dédié au patrimoine musical féminin de la Saoura

Une immersion dans le patrimoine musical féminin de la région de la Saoura, décliné en plusieurs genres traditionnelles, est proposée par la troupe «Lemma Becharia» dans un premier album «Lemma» sorti mercredi.

L'album qui se veut un recueil des musiques populaires de cette région du sud-ouest algérien réunit douze chanteuses et musiciennes, dont Hasna El Becharia, autour de six genres musicaux féminins. Il est mené par la chanteuse Souad Asla, à l'origine de ce projet commencé en 2015.

La première partie de cet album comporte «Sidi Moulana» et «Mâachouk Nbi», deux morceaux du genre ferda dans sa version féminine. L'auditeur y découvre une ferda basée sur les mêmes rythmes et poèmes que ceux du célèbre groupe éponyme mais avec une touche d'authenticité plus marquée.

Dans cette version les musiciennes ont adopté la ferda et le mahraz comme seuls instruments ainsi que le chant en chœur pour l'interprétation. Dans un esprit plus festif, Zohra Kherabi, Rabea Boughazi ou encore Manrouka Brik proposent des morceaux zefani, très répandu dans les fêtes populaires, à l'image de «El Hadjadj» porté par une importante section de percus-

sion. Pour sa part, Souad Asla prête sa voix pour exécuter des morceaux du genre melhoun, très proches du châabi, avec une mélodie portée par la banjo, joué par Hasna, et coupée par des séquences de déclamations lyriques comme dans «Slat El Fdjer» et «Zine Lemma».

Souad Asla révèle, dans ce registre, un véritable potentiel pour l'interprétation du qcid. Héritière de la tradition gnawa, la chanteuse fait en plus découvrir au public de nouvelles poésie propres à la région de la Saoura. Jouant du bendir, la troupe de «Lemma» interprète, pour la première fois, des morceaux de haydous féminin, un genre musical partagé avec le sud-est du Maroc. Au contraire de sa variante masculine, celui-ci se distingue par la présence d'une chanteuse soliste, comme dans le chant des meddahate, et par une instrumentation moins puissante.

Hasna El Becharia prête, aussi, son gombri et sa voix rocailleuse pour interpréter deux morceaux de diwan, «Ali»



et «Sidi Mimoun», légèrement transcrits et en y ajoutant des percussions. Et c'est avec des percussions plus puissantes, incluant des tbel, que

«Lemma Becharia» clôt l'album en exécutant trois extraits de la hadra féminine, des louanges à Dieu et au prophète de l'islam propres au rituel soufi, chantés dans différentes fêtes populaires, religieuses et autres occasions familiales dans les oasis de la région.

En 2015, Souad Asla avait organisé une résidence de création à Taghit dans le but de rassembler les chants et

musiques traditionnelles transmis oralement, et menacés de disparition. Le spectacle ainsi créé a déjà pris part au 8e Festival international de musique diwan à Alger, au Festival culturel européen d'Alger et à deux éditions du Festival des musiques de transe féminine au Maroc. «Lemma» est présenté dans une pochette conçue par l'artiste Pop'art «El Moustach» qui a réalisé des portraits de chacune des participantes avec une touche typique de l'iconographie du bécharois. Il édité par «Ostowana».

ALGER

Le spectacle de danse «L'épopée de Tinhin, la reine du désert» présenté

«L'épopée de Tin Hinan, la reine du désert», un spectacle de danse chorégraphique qui restitue une étape de la vie de la souveraine, a été présenté jeudi soir à Alger par l'association culturelle «Plein air» de Boudouaou (Boumerdès), devant un public très peu nombreux.

Accueilli au Palais de la Culture Moufidi-Zakaria, le spectacle, mis en scène par Djamel Zenagui qui a également conçu les figures chorégraphiques et la scénographie, raconte, 90 mn durant, le périple de Tin Hinan, contrainte de quitter le royaume de son père dans la région de Tafilalet (sud-est du Maroc actuellement), après avoir été attaquée par l'armée de l'empereur romain Constantin au Ve siècle.

Dans un spectacle visuel hautement esthétique, rendu en six tableaux où l'expression du corps s'est substituée aux dialogues, 22 danseurs, dont six ballerines, ont décrit, par la grâce du mouvement et la beauté du geste, le caractère héroïque et sublime de Tin Hinan, «celle qui vient de loin» en Tamachek (variante de la langue amazighe), dans son épopée qui la mènera à Abalessa dans le Hoggar en Algérie, accompagnée de sa servante «Takamat».

Campée avec beaucoup de tact par Masilva Douadi, le personnage imposant de la reine Tin Hinan, considérée par les historiens et les anthropologues comme l'ancêtre originelle des Touaregs, est subtilement peint depuis son rejet à toutes formes d'esclavage, jusqu'à la montrer par la suite, alors qu'elle a entamé sa traversée, défiant l'adversité imposée par l'aridité du



grand désert ou les attaques des brigands. Pleine de créativité, la trame du spectacle, a été nourrie par les scènes de la préhistoire, l'esclavagisme, le départ, l'adversité naturelle, le combat avec les brigands et la consécration au trône, judicieusement alternées par les enchaînements du narrateur, rendus sur les textes de Mohamed Bousria, par le comédien Farid Ghalem, président de l'association «Plein air», par ailleurs.

Dans leurs accoutrements qui ont bien marqué l'époque, les danseurs, parmi lesquels, Youssa Daïkha, Maroua Saïdi, Souad Hamzaoui, Imad Medaoui, Mahrez Chaïb, Mohamed et Rachid Oumbarek et Mohamed Brik Chaouch, ont brillamment mené le spectacle, occupant tout l'espace scénique dans des figures chorégraphiques diverses, exigeant l'effort physique et la justesse de l'interprétation.

Des danses en duo, trio ou en groupe, illustrant entre autres situations, la

conquête de l'eau et du feu, la traite inhumaine des esclaves, l'épuisement, le combat et l'aboutissement, ont été exécutées avec finesse et synchronisation, dans des atmosphères qui ont respecté le repère spatio-temporel, rendu par des décors probants, un montage sonore inspirant l'événement, réalisé par Salim Benbouabdellah et un éclairage concluant aux multiples facettes signé Réda Ferroussi. Le spectacle, «L'épopée de Tin Hinan, la reine du désert», se terminant par une chanson dans le genre tergui, écrite en groupe et interprétée par la jeune Zineb Aouided, a su restituer l'histoire millénaire d'une héroïne qui a marqué son temps, consacrant, en partie, les origines du peuple algérien. Fondée en 1996, l'association culturelle «Plein air» de Boudouaou (Boumerdès), aux activités plurielles, est constituée d'une dizaine de clubs, dont ceux consacrés à la chorale, la musique, la danse, la littérature, la poésie et le théâtre, sous la direction artistique de Halim Omari.

Plusieurs spectacles dans le domaine du 4e art, dont «Harb el gharai» (2012), «Leilet Roâb» (2013), «Ed'Doumya el akhira» (2014), ««Saâd ou Messaoud» (2015), «Noun» (2016) et «El kadiya 132» (2017), ont été montés par l'association qui vise à découvrir et promouvoir les jeunes talents, issus pour l'essentiel de la région de Boudouaou. Organisé sous l'égide du ministère de la Culture, le spectacle, «L'épopée de Tin Hinan, la reine du désert» a été programmé à Alger pour une représentation unique.

OUARGLA : Dynamisation du tourisme religieux, thème de la 6^e édition du programme «Houna Thakafia»

Les participants à la conférence culturelle sur «les dimensions spirituelles, culturelles et économiques du tourisme religieux», animée jeudi à Ouargla, dans le cadre de la 6^e édition du programme culturel mensuel «Houna Thakafia» (Ici la culturelle), ont mis en avant la nécessaire dynamisation du tourisme religieux en tant que source de revenus économiques pour le pays.

Les intervenants, des cadres du secteur du tourisme et des notables de la région d'Ouargla, ont estimé que l'approche économique n'est plus l'apanage des seules entreprises économiques, mais constitue une action participative impliquant l'ensemble des institutions gouvernementales. Pour l'universitaire Mohamed Omar El-Hassani, «il appartient d'orienter les efforts vers la recherche de mécanismes nécessaires pour impulser le tourisme religieux et lui conférer la place qui lui sied et en faire un des facteurs d'atrait des touristes et une ressource économique».

La wilaya d'Ouargla renferme de grands atouts, dont des sites et pôles culturels, comme les zaouias Tidjania et Kadiria, des sépultures de saints-patrons, et des sites et ksour à forte valeur touristique, susceptibles de drainer des visiteurs de différentes destinations du monde. Abondant dans le mêmes sens, MM. Belkacem Boualati, Abdelkader Didi et Mohamed Benferdia, de la direction des Affaires religieuses et des Wakfs, se sont relayés sur les thèmes du tourisme religieux et son rôle dans la dynamisation de l'économie locale, des dimensions culturelles et spirituelles du tourisme religieux et de la promotion de l'image scientifique et culturelle de l'Algérie à travers le tourisme religieux.

Retenue au titre de la célébration du 23^e anniversaire de la création de la radio culturelle, cette édition s'assigne comme objectifs de faire connaître la radio culturelle et de se rapprocher des auditeurs, comme forme de communication de proximité, a indiqué le chef de département de production à la radio culturelle, Youcef Djebbour.

Le programme de cette manifestation culturelle, diffusée à partir de la maison de la culture «Moufidi Zakaria» à Ouargla, prévoit une conférence sur le tourisme religieux et en plus d'une émission radiophonique pour valoriser les atouts culturels et touristiques de la wilaya d'Ouargla, en présence des autorités locales, d'acteurs de la scène culturelle, et d'hommes de lettres et de culture.

Une émission sur la situation de la presse culturelle en Algérie ainsi que sur l'expérience de la radio culturelle dans la promotion de la culture et des arts, est également programmée lors de cette édition qui sera couronnée par un gala animé par des vedettes de la chanson Ouarglienne, dont Salah Ouarrab, Mohamed Abbaz, Abderrahmane El-Moch, Cheb Rahim, la troupe Dani-Dane et celle de l'Inchad «Rihab» de la localité de Chott.

ESCRIME - COUPE DU MONDE DE FLEURET FÉMININ : Coup d'envoi de l'étape d'Alger à Harcha (Alger)

L'étape d'Alger de la Coupe du monde de fleuret féminin (seniors), prévue sur trois jours, a débuté hier à la salle Harcha-Hacene (Alger), avec le déroulement des épreuves individuelles qui se prolongeront jusqu'à aujourd'hui, avant de laisser la place, le même jour à la compétition par équipes.

L'édition d'Alger de la Coupe du monde de fleuret féminin (seniors), l'unique en Afrique, est la 5^e consécutive que l'Algérie abrite et doit permettre aux joueuses algériennes de se frotter à des adversaires de haut niveau. La compétition a démarré avec le premier tour qui a regroupé 122 fleuristes, réparties en 14 groupes de 7 athlètes et 4 de six groupes, avec des matchs joués en système de 5 touches en 3 minutes de temps et un rajout d'une minute en cas d'égalité et jusqu'à ce que le vainqueur est défini. Une fois les matchs de groupes clôturés, le premier tour permettra la qualification de 112 athlètes auxquels s'ajouteront les 16 exemptés du 1^{er} tour pour constituer les 128 qui joueront, dans l'après-midi, le tableau préliminaire à élimination directe, avec l'application du système de 15 touches, pour atteindre dans la même journée le tour des 64 fleuristes. Les compétitrices reprendront, samedi à partir de 8h30, avec le tour éliminatoire des 64 athlètes qui se poursuivra jusqu'à la finale, programmée en fin d'après-midi (18h00). «Tout marche à merveille, malgré quelques problèmes technique fréquentes dans ce genre de compétition de très haut niveau. La fédération algérienne d'escrime a l'habitude d'organiser ce genre de rendez-vous, inscrits dans le calendrier de la fédération internationale et il n'y



pas de raison pour que cette édition, comme d'ailleurs les précédentes, ne soit pas réussie», a indiqué l'observateur Lammer Hans Dieter. Concernant les fleuristes algériennes, le premier tour a été difficile pour la plus part d'entre elles, à l'image de Sonia Zeboudj (27⁸e mondiale) qui a réussi, tout de même, à remporter une victoire dans le groupe 8, dominé par la Russe Alboroba Yana (54^e mondiale). Pour sa part, Louiza Khelfaoui a terminé dernière du groupe 9 qui a permis à la Russe Larisa Korobeynikova (53^e mondiale) de terminer en tête. De même que Narimène El Haouari, 7^e et dernière du

groupe 7. "L'étape d'Alger de la coupe du monde de fleuret féminin permettra à nos huit joueuses de se frotter avec ce qu'il y a de meilleur au monde (des adversaires dont la majorité installée dans le Top 100 mondial). Donc, comme attendu, nos représentantes ont eu des difficultés pour rivaliser avec des fleuristes de cette classe mondiale", a indiqué le président de la fédération algérienne d'escrime (FAE), Raouf Bernaoui. Une fois, les épreuves individuelles terminées, la compétition par équipes prendra le relais, dimanche (9h00) avec les éliminatoires directs, à partir du tableau des 16. Il est à

rappeler que 139 fleuristes sont présentes à l'étape d'Alger de la Coupe du monde de fleuret féminin (seniors), dont plusieurs joueuses de classe mondiale notamment la N.1, la Russe Inna Deriglazova, la 2^e mondiale, l'Italienne Alice Volpi, entre autres. Dans épreuve par équipes, l'Algérie sera représentée par les fleuristes Anissa Khelfaoui (43^e mondiale/2017-2018), Meriem Mebarki et Sonia Zeboudj (27⁸e) et Narimène El-Haouari (49⁵e). L'Algérie a engagé huit fleuristes, à savoir El-Haouari Narimène, Ghazi Lila, Guemmar Chaïma Nihal, Khelfaoui Anissa, Khelfaoui Louiza, Mebarki Meriem, Tantast Yasmine et Zeboudj Sonia.

Le programme

Programme de l'étape d'Alger de la Coupe du monde de fleuret féminin (seniors), prévue de vendredi à dimanche à la salle Harcha-Hacene, en présence d'environ 140 joueuses issues de 25 pays, dont 8 Algériennes.

Vendredi 2 février: (individuel)
10h00 : phase de poules
15h00 : éliminatoires jusqu'au tableau des 64

Aujourd'hui 3 février: (individuel)
10h00 : tableau des 64
16h00 : finale

Demain 4 février: (par équipes)
10h00 : phase de poules
15h00 : finale.

GYMNASTIQUE : Mohamed Yamani «agréablement surpris» par la décision du Japon de le décorer

L'ancien gymnaste Mohamed Yamani, premier sportif algérien à avoir participé aux Jeux Olympiques (JO), en 1964 à Tokyo, s'est dit «agréablement surpris» suite à la décision du gouvernement japonais de le décorer de l'«Ordre du Soleil levant, Rayons d'or et d'argent», demain à Alger.

«Franchement, je suis agréablement surpris par cette reconnaissance qui est gouvernementale. C'est au-delà de tout ce que je peux imaginer et ça me fait plus que plaisir», a déclaré, jeudi à l'APS, Yamani qui a inscrit son nom en lettres d'or dans les annales du sport algérien durant les 50 dernières années. Tokyo : 10 octobre 1964, jour de l'ouverture de la 18^e édition des JO. Le drapeau de l'Algérie, indépendante depuis deux ans seulement, flotte dans le ciel nippon. Lors du défilé traditionnel des délégations prenant part à ce rendez-vous, l'emblème national est porté par Mohamed Lazhari (aujourd'hui Mohamed Yamani), pionnier algérien aux jeux olympiques. Athlète élégant et talentueux, Yamani, qui évoluait au moment de l'indépendance du pays au SM Puteaux, club avec lequel il avait été sacré champion de France, a résisté à toutes les offres et pressions de ses dirigeants, optant à la fin pour les couleurs nationales algériennes.

Au lendemain de l'indépendance, son choix le mena au ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) où il devient conseiller, tout en gardant son statut d'athlète puisqu'à ce titre, il est envoyé de nouveau à Paris pour préparer les JO de Tokyo et représenter l'Algérie indépendante. Il avait néanmoins terminé la compétition

à la 91^e place au classement général. Une position qui ne sied pas aux capacités réelles de l'athlète lequel aurait pu, comme il l'affirme, faire meilleure figure, s'il avait bénéficié d'une préparation plus adéquate.

«Dans ma vie, j'ai eu deux carrières. Une comme membre de l'équipe de France de gymnastique avec laquelle j'ai gagné trois fois la Coupe de France. Après, on m'a demandé de choisir entre l'Algérie et la France, j'ai choisi alors ma patrie. C'est là que ma deuxième carrière a débuté, participant aux JO-1964 à Tokyo avant de prendre part aux jeux

Méditerranéens où j'avais fait trois finales. Après, j'ai décidé de me consacrer à la Fédération algérienne de gymnastique et aux entraînements», a-t-il fait savoir.

Dressant un portrait du sportif de son époque et celui d'aujourd'hui, l'ancien président de l'Union africaine de gymnastique, connu pour sa modestie et son franc-parler, a toujours estimé qu'en son temps, «on pensait d'abord à représenter les couleurs nationales, faisant passer l'intérêt personnel au second plan».

Yamani avait déjà été honoré par le Comité olympique et sportif algérien (COA) en octobre 2014 à l'occasion du 50^e anniversaire de la première participation algérienne aux JO, en 1964 à Tokyo, après avoir pris part, sous les couleurs de la France, aux JO de Rome-1960.

Cinquième d'une famille nombreuse de 12 enfants, Mohamed Yamani se souvient qu'à l'âge de 12 ans, lorsque son père, qui n'aimait pas particulièrement le sport,



lui avait suggéré, vu son corps chétif, d'aller se mêler aux athlètes de la salle Patriote en contrebas de la Casbah.

«Je n'aimais pas les sports parce que je voyais qu'il y a trop de brutalité. Mais lorsque j'ai vu les agrès, j'ai tout de suite eu le coup de foudre pour la gymnastique», avait-il reconnu par le passé, et depuis, c'est une longue lune de miel avec cette discipline qui finira pardeindeindre sur toute la famille Lazhari. Agé de 79 ans (il est né le 12 avril 1938), Mohamed Yamani est actuellement directeur du Musée Olympique algérien.

CROSS COUNTRY- 4^e CROSS INTERNATIONAL "BOUZID SAËL":

Sétif ville hôte de la compétition aujourd'hui

La 4^e édition du Cross international «Bouzd-Saâl», comptant pour la 8^e étape du «Challenge National» de cross-country pour la saison 2017-2018 sera courue ce samedi 3 février, sur un parcours à Sétif, a indiqué mercredi soir la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA).

Outre l'Algérie pays hôte, dix autres nations prendront part à cette échéance dont le Kenya, l'Éthiopie et le Burkina Faso. «Cette édition 2018 du cross de Sétif se déroulera avec la participation des athlètes de l'élite nationale qui se préparent pour les rendez-vous internationaux» a écrit l'instance fédérale. «Les courses de Sétif vont servir d'évaluation du degré de préparation des athlètes de l'élite algérienne en perspective des 5^es Championnats d'Afrique de cross-country, prévus à Chlef, le 17 mars prochain. Mais aussi des Championnats d'Algérie 2018 de cross-country, programmés le 24 mars, toujours à Chlef» conclut la FAA.

ATHLÉTISME / MONDIAL 2018 DE SEMI-MARATHON : 4 Algériens réalisent les minimas pour Valence

Les athlètes algériens Farid Terfia, Abdelaziz Guerziz, Maamar Bengriba et El Hadi Laameuch ont réalisés les minimas de qualification à la 23^e édition du Championnat du monde de semi-marathon, prévue le 24 mars 2018 à Valence (Espagne), a indiqué la Direction technique nationale (DTN) de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA).

Les quatre athlètes ont satisfait aux minimas lors du Semi-marathon international de Marrakech (Maroc), couru le dimanche 28 février 2018. Farid Terfia s'est classé à la 13^e place, avec un chrono d'1 heure 03 minutes 00 secondes, Abdelaziz Guerziz (14^e) en 1h 03min 09sec, Maamar Bengriba (18^e) en 1h 03min 46sec et El Hadi Laameuch (24^e) en 1h 04min 38sec. L'Algérie avait pris part à la 22^e édition du Championnat du monde de semi-marathon, disputée en mars 2016 à Cardiff (Pays de Galles) avec deux athlètes dames. Souad Ait-Salem avait terminé 31^e, en (1h 13min 18sec) et Kenza Dahmani 43^e, en (1h 14min 33sec).

TENNIS/TOURNOI INTERNATIONAL ITF (JUNIOR FTT) TUNISIE : Benkaddour éliminée au second tour

L'Algérienne Lynda Benkaddour a quitté le tournoi international ITF (Junior FTT), qui se dispute à Tunis (Tunisie), après sa défaite face à la Russe Mana Krupenina, tête de série N2 sur en deux sets (6-3, 6-1).

Lors du premier tour disputé mercredi, la sociétaire du GS Pétroliers a battu la Française ou Anne Guerbert par deux sets à zéro (6-2 6-2). Dans le tableau double, Benkaddour associée à l'Italienne Alice Amendola ont perdu en quart de finale face à la paire composée de la Grecque Anna Arkadianou et l'Italienne Nuria Brancaccio sur le score 6-7(9) 7-5 (10-4). Outre Benkaddour, l'Algérie a engagé Youcef Rihane qui s'est fait éliminer dès le premier tour face à l'Indien Divvijay Pratap Singh par deux sets à zéro (6-1, 7-5). Cette compétition classée grade 2, se déroule sur les courts en surface rapide de la cité nationale sportive El-Menzah (Tunis).

Guedioura retourne à Nottingham Forest

L'international algérien Adlène Guedioura s'est engagé pour deux ans et demi avec Nottingham Forest, pensionnaire de la deuxième division anglaise de football (Championship), en provenance de Middlesbrough, a indiqué le club sur son site officiel.

Le milieu défensif algérien de 32 ans retrouve un club où il a passé de bons moments entre 2012 et 2013, le seul où il a réussi une saison pleine depuis le début de sa carrière.

Lors de son premier passage, l'ancien joueur de Watford avait inscrit quatre buts en 61 apparitions, toutes compétitions confondues. Guedioura va retrouver comme entraîneur chez les Notts celui qui l'avait fait venir à Boro en janvier 2017, à savoir l'Espagnol Aitor Karanka.

Le joueur algérien s'était engagé en janvier 2017 avec Middlesbrough pour un contrat de deux ans et demi sans jamais réussir à s'imposer avec une seule apparition.

A l'issue de la 29e journée du championnat d'Angleterre de seconde division, Nottingham Forest occupe la 15e place avec 35 points, à égalité avec Millwall, très loin du leader Wolverhampton et ses 65 points.

Hanni : "Heureux d'avoir signé au Spartak Moscou"

L'international algérien Sofiane Hanni s'est dit "heureux" d'avoir signé un contrat de trois ans et demi en faveur de la formation moscovite du Spartak en provenance d'Anderlecht (Belgique) après des pourparlers qui ont duré très longtemps. Sollicité également par le club de Premier League anglaise Burnley, Hanni a finalement opté pour le Spartak Moscou, estimant que la proposition russe était meilleure.

"Il y avait plusieurs détails à régler. Mais je suis très heureux. Chaque joueur rêve de la Premier League, mais j'avais l'impression que le Spartak me voulait un peu plus que Burnley."

Son offre était un peu plus concrète", a déclaré Hanni au journal belge la Dernière Heure. "Le FC Spartak Moscou et le FC Anderlecht ont signé un contrat de transfert de l'international algérien Sofiane Hanni. L'accord avec le milieu de terrain de 27 ans est conclu pour trois ans et demi", avait écrit mercredi le club moscovite sans préciser le montant de la transaction.

Selon la presse belge, Hanni quitte Anderlecht pour le Spartak Moscou, l'actuel numéro 3 de Russie, pour un transfert estimé à 8 millions d'euros. Le joueur algérien devrait toucher plus de 1,5 million net par saison. Interrogé par le journal s'il ne fuyait par les supporters d'Anderlecht qui l'ont sifflé cette saison, le buteur algérien a répondu sans détour : "Ce n'est pas du tout une fuite des supporters. C'est tout simplement une proposition que je ne pouvais pas refuser", a-t-il affirmé. Le championnat russe ne reprendra que le 4 mars, avec un déplacement du Spartak chez le Lokomotiv Moscou, leader avec 8 points d'avance sur son adversaire du jour et le Zenit. L'aventure russe d'Hanni débutera toutefois le 15 février en Ligue Europa où le Spartak est toujours qualifié. L'Athletic Bilbao se déplacera à Moscou en seizièmes de finale aller. L'Algérie a rejoint Anderlecht en 2016. Il avait été sacré meilleur buteur du championnat de Belgique lors de la saison 2015-2016 (17 buts) et a été aussi choisi meilleur joueur de la saison sous le maillot du FC Malines.



TRANSFERT : Six internationaux algériens ont changé d'air au mercato d'hiver

Six internationaux algériens de football ont profité de la période des transferts d'hiver, clôturée dans les plus grands championnats européens dans la nuit de mercredi à jeudi, pour changer d'air alors que le milieu offensif de Leicester City Ryad Mahrez devra encore patienter pour rejoindre un club à la hauteur de ses ambitions, lui qui a vu son transfert à Manchester City avorter durant les dernières heures du mercato d'hiver en Angleterre.



N'ayant joué qu'un seul match avec le Stade Rennais (Ligue 1/France) en l'espace de dix mois, le gardien de but Rais M'bolhi a décidé d'aller en Arabie saoudite pour relancer sa carrière avec Al-Ittifaq pour un contrat jusqu'à la fin de la saison, avec une saison supplémentaire en option.

Il s'agit du 14e club de M'bolhi depuis ses débuts professionnels en 2005. Le milieu de terrain défensif Saphir Taider, qui a fait l'essentiel de sa carrière en Serie A italienne, a décidé de changer carrément de continent pour rejoindre la franchise canadienne de l'Impact de Montréal, sociétaire de la Major League Soccer (MLS) pour un contrat de trois saisons, dont un prêt de deux ans, en plus d'une année d'option supplémentaire pour 2021.

Taider (25 ans) n'a pas trouvé un accord avec le FC Bologne pour une prolongation de contrat, qui court encore jusqu'en 2019.

Il devient le premier Algérien à évoluer en MLS, dont le coup d'envoi de la saison 2018 sera donné le 4 mars prochain.

Mahrez, otage de Leicester

La journée du mercredi 31 janvier reste particulière pour le milieu offensif de Leicester City Ryad Mahrez, annoncé en grandes pompes chez le leader de Manchester City, avant que les "Citizens" ne décident de renoncer à son recrutement en raison de la gourmandise des dirigeants des "Foxes".

Pas moins de quatre offres fermes ont été formulées par l'équipe dirigée par l'Espagnol Pep Guardiola, toutes rejetées par Leicester qui a encore une fois capoté le transfert de Mahrez pour un club de haut standing, comme ce fut le cas l'été dernier avec les Italiens de l'AS Rome.

Leicester a refusé une dernière offre de 74 millions d'euros, en plus d'un joueurs qui devait être inclus dans l'opération, alors qu'elle réclamait plus de 100 millions d'euros.

Abattu, Ryad Mahrez a décidé de boudier son équipe ce qui lui a valu une grosse amende financière de 200.000 livres. En revanche, le coéquipier de Mahrez à Leicester l'attaquant Islam Slimani, a été prêté jusqu'à la fin de la saison à Newcastle, dirigé

par le technicien espagnol Rafael Benitez.

En manque de temps de jeu (12 apparitions avec Leicester en championnat/ 1 but), l'actuel meilleur buteur des Verts (26 ans) espère se relancer avec les "Magpies".

Le milieu offensif de l'ES Sétif (Ligue 1 algérienne) Abdelmoumen Djabou, qui a retrouvé les rangs de la sélection en novembre dernier avec l'arrivée à la barre technique de Rabah Madjer, a été prêté pour quatre mois, avec option d'achat, au club saou-

dien d'Al-Nasr pour 500.000 euros.

Il devrait retourner à l'Entente dans le cas où le club parviendrait à se qualifier à la phase de poules de la Ligue des champions.

Il s'agit de la deuxième expérience à l'étranger pour Djabou (31 ans), qui avait porté auparavant les couleurs de la formation tunisienne du Club Africain avec laquelle il avait décroché le titre de champion de Tunisie en 2015 avant de retourner à l'ESS l'année suivante.

L'attaquant d'Anderlecht (Belgique) Sofiane Hanni est allé monnayer son talent en Russie pour signer un contrat de trois ans et demi avec le club russe du Spartak Moscou, pour un transfert évalué à 8 millions d'euros.

Hanni (27 ans) s'est distingué avec Anderlecht en marquant cette saison 10 buts, toutes compétitions confondues.

Il quitte le championnat de Belgique après avoir porté également les couleurs du FC Malines (2014-2016).

Enfin, le milieu défensif Adlène Guedioura (32 ans/ 40 sélections) a décidé de retourner à Nottingham Forest (Div.2 anglaise) pour un contrat de deux saisons et demi en provenance de Middlesbrough, avec lequel il n'a disputé qu'un seul match cette saison.

Ounas reste finalement à Naples



L'international algérien Adam Ounas, qui devait être prêté par Naples à Sassuolo lors du mercato d'hiver ayant pris fin mercredi à minuit, reste finalement chez le leader du championnat d'Italie de football (Serie A) jusqu'à la fin de la saison, rapporte jeudi la presse locale.

Les papiers nécessaires n'ont pas été prêts à temps et le transfert de l'attaquant algérien de 21 ans à Sassuolo a capoté.

Naples était en contact avec Sassuolo pour une double transaction, celle de l'achat de l'attaquant Matteo Politano et celui du prêt d'Adam Ounas.

Rarement utilisé par l'entraîneur de Naples Maurizio Sarri (6 apparitions en championnat cette saison), Adam Ounas espérait changer d'air cet hiver pour avoir plus de temps de jeu avec Sassuolo.

Ounas est arrivé l'été dernier à Naples en provenance de Bordeaux (France) pour un transfert estimé à 10 millions d'euros.

APS

PREMIER LEAGUE: Slimani : "Marquer le maximum de buts pour sauver Newcastle"

L'international algérien Islam Slimani, fraîchement prêté par Leicester à Newcastle jusqu'à la fin de la saison, annonce la couleur en affirmant que son objectif était de marquer le maximum de buts pour permettre aux Magpies de conserver leur place en Premier League anglaise de football.

"Je suis un buteur et c'est ce dont cette équipe a besoin, ils ont besoin de plus de buts", a déclaré Slimani à la chaîne du club NUFC TV.

"C'est ce que je vais essayer de faire pendant mon temps ici - marquer autant de buts que possible", a-t-il ajouté. Le meilleur buteur en activité de la sélection algérienne a été prêté par les Foxes pour six mois sans option d'achat.

Il est l'une des deux recrues du club au mercato d'hiver avec le gardien du Sparta Prague, Martin Durbavka.

"La chose clé ici est de se battre pour l'équipe et c'est exactement ce que je veux faire. Mon objectif est de rendre cette équipe meilleure, de se battre pour rester en Premier League et c'est ce que je suis venu faire à Newcastle", a-t-il souligné.

L'ancien attaquant du CR Belouizdad, qui a reconnu que les dernières heures du mercato ont été compliquées pour lui, estime avoir fait le bon choix, soulignant l'influence du manager Rafael Benitez qui a été un facteur important dans sa décision

finale. "Les dernières 24 heures ont été compliquées mais j'ai fait le bon choix. C'est un grand club et je suis définitivement satisfait de mon choix", a-t-il dit. "Il est vrai qu'il y avait beaucoup de clubs qui s'intéressaient à moi, mais connaissant la puissance des fans ici et à quel point ils sont formidables, et aussi parlant au manager du club, ça m'a donné la confiance de savoir que c'était le bon choix. Rafa Benitez est un grand entraîneur avec une grande réputation, alors le fait qu'il m'appelle a eu un grand effet sur mon choix".

L'ancien attaquant du Sporting Lisbonne, sévère de matchs, a hâte de faire ses grands débuts devant les fi-



dèles des Magpies mais il devra patienter un peu, le temps de soigner sa blessure contractée à l'entraînement.

"Je connais l'ambiance à l'intérieur du club et à quel point les fans aiment leur équipe. Cela a joué un grand rôle dans ma décision de venir ici", a-t-il dit.

"Newcastle est un club historique et je le connais depuis mon plus jeune âge. Quand j'étais jeune, le film Goal! existait déjà, mais le plus important encore, avec des joueurs

légendaires comme Alan Shearer, c'était évident pour moi qu'il s'agit d'un grand club", a-t-il conclu.

Slimani (29 ans) compte 12 apparitions en Premier League avec les "Foxes" cette saison pour un but marqué, alors qu'il s'est distingué en Coupe de la Ligue anglaise avec 4 réalisations.

Il avait rejoint Leicester en 2016 en provenance du Sporting Lisbonne (Portugal) avec lequel il a inscrit 57 buts en 111 apparitions.

COUPE D'ALGÉRIE (1/8 DE FINALES)/MC ORAN : L'entraîneur Bouakaz se dit "confiant" malgré deux absences de taille contre le MO Béjaïa

L'entraîneur du MC Oran, Mouaz Bouakaz, a estimé hier que son équipe est déterminée à revenir avec la qualification aux quarts de finale de la coupe d'Algérie de son déplacement à Béjaïa pour affronter le MO Béjaïa samedi (16h00), en dépit de deux absences de taille dans son effectif. "Je sais que tout le monde à Oran mise sur la coupe d'Algérie dont le trophée n'a plus visité cette ville depuis 1996. De notre côté on fera tout dans notre possible pour aller au bout du rêve", a déclaré Bouakaz à l'APS. Les hamraoua traversent une période faste depuis le début de la phase retour en parvenant à amasser 7 points de 9 possibles, dont 4 de l'extérieur en championnat.

Mais le coach tunisien ne veut pas trop s'en référer, estimant que les matchs de coupe sont toujours une autre paire de manche. "La coupe est une toute autre compétition. La forme du moment et la division dans laquelle évoluent les protagonistes importent peu dans la plupart des matchs", a-t-il souligné.

Et même si Bouakaz, tout comme les supporters oranais, avait souhaité jouer à domicile cette rencontre face au leader actuel de la Ligue 2, il n'en demeure pas moins que ses protégés se rendent vendredi à la ville des hamadites avec un moral gonflé à bloc.

Outre la position très honorable de l'équipe en championnat (5e à un point du podium), les coéquipiers de l'excellent gardien de but, Abderraouf Nateche, voyageant très bien depuis le début de cet exercice. La preuve : ils totalisent 13 points de leurs déplacements en championnat de Ligue 1. Cependant, pour la partie face au MOB, un club qui a éliminé

à deux reprises les gars d'El Bahja au cours des récentes éditions de la coupe d'Algérie, devront se passer des services de deux éléments clé de leur effectif, en l'occurrence, Zineddine Mekkaoui et Mohamed Amine Aoued, le premier étant suspendu, alors que le second

souffre d'une blessure. Le vainqueur de ce match se rendra chez le MC Alger lors des quarts de finale. Le club de la capitale a été le premier à avoir validé son billet pour le prochain tour en l'emportant contre le voisin le CR Belouizdad (2-1 a.p) jeudi au stade du 5-juillet.

LIGUE 2 MOBILIS : Les problèmes financiers ont joué un mauvais tour à l'ASM Oran, déploire son entraîneur

L'entraîneur de l'ASM Oran, Salem Laoufi, a estimé que son équipe est victime de la crise financière qui secoue le club et qui lui a joué un mauvais tour dans la course à l'accession en Ligue 1 Mobilis. "Même si l'accession ne figurait pas dans nos plans avant le début de cet exercice, les premiers matchs prometteurs qu'on avait réalisés en championnat ont montré qu'on avait les possibilités pour revoir nos ambitions à la hausse, sauf que les problèmes financiers nous ont joué un mauvais tour", a déclaré Laoufi à l'APS, en marge de la réception organisée par le wali d'Oran en l'honneur des deux clubs phares d'Oran, le MC Oran et l'ASM Oran, mercredi soir. Les gars de M'dina J'dida, n'ont pas fait long feu en Ligue 1 qu'ils ont quittée lors de l'avant précédente saison. Leur départ prometteur cet exercice a poussé les supporters à se remettre à rêver avant de déchanter.

"Malgré un effectif très moyen constitué notamment des jeunes de notre école, on a réussi à tenir la dragée haute aux prétendants à la montée, avant qu'on soit freinés dans notre élan par

d'interminables problèmes financiers", a ajouté le coach oranais.

Éliminé dès les 16èmes de finale de la coupe d'Algérie, l'ASMO est huitième au classement avec 26 points à six longueurs du troisième, la JSM Skikda, sachant que les trois premiers accéderont en Ligue 1 en fin de saison.

L'ASMO, qui n'a réussi à conclure avec aucun sponsor, avait bénéficié en fin novembre dernier d'une aide de la wilaya de l'ordre de 11 millions DA.

Une opération de collecte de dons a été organisée mercredi soir sur initiative du wali d'Oran, Mouloud Cherifi, devra permettre à ce club et son voisin le MCO de bénéficier d'une manne financière intéressante grâce à l'apport de chefs d'entreprises ayant pris part à cette action.

Par ailleurs, l'entraîneur Laoufi a tenu à lancer un énième appel en direction des responsables du stade Habib-Bouakeul, lieu de domiciliation des siens, les exhortant à changer sa pelouse en synthétique qui s'est beaucoup dégradée au point où elle expose les joueurs au danger, prévient le coach.

CHAMPIONNAT MAROCAIN DE FOOTBALL : l'Algérien Nacer Sendjak nouvel entraîneur de Chabab Rif El-Hoceima



Le technicien algérien Nacer Sendjak est devenu le nouvel entraîneur du Chabab Rif El-Hoceima en remplacement de l'Espagnol Juan Pedro Benali, limogé, a annoncé jeudi soir le pensionnaire du championnat de division 1 marocaine de football sur sa page officielle sur Facebook.

Sendjak (57 ans) reste sur une expérience en Algérie où il avait mené le MO Béjaïa (Ligue 2) à la finale de la Coupe de la Confédération africaine (CAF) en 2016 perdue face aux Congolais du TP Mazembe (aller 0-0, retour 4-1).

Il avait déjà assuré aux destinées techniques de l'équipe nationale en 2000, dirigeant notamment les Verts lors de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2000 organisée conjointement par le Ghana et le Nigeria.

Au terme de la 15e journée du championnat marocain, Chabab Rif El-Hoceima pointe à la 9e place au classement avec 21 points, à huit longueurs du leader Hassan Agadir.

Les arbitres Halalchi et Sekhraoui suspendus jusqu'à la fin de la saison (CFA)

Le président de la commission fédérale d'arbitrage (CFA) Mohamed Ghouti a annoncé hier la suspension jusqu'à la fin de la saison des deux arbitres directeurs Abderrazak Halalchi et Amine Sekhraoui.

"Halalchi et Sekhraoui sont suspendus jusqu'à la fin de la saison.

Il seront auditionnés lundi prochain par la commission de discipline", a affirmé le premier responsable de la CFA sur les ondes de la radio nationale.

Les deux arbitres en questions se sont rendus coupables pour "fautes graves".

Halalchi, qui a officié le match US Biskra - ES Sétif (1-0) dans le cadre de la 18e journée de Ligue 1 a sifflé un penalty "imaginaire" pour la formation des Ziban, alors que les décisions arbitrales de Sekhraoui lors du match JSM Skikda - GC Mascara (2-1) en Ligue 2, interrompu pour des actes de vandalisme et envahissement de terrain, ont été contestées.

Le président de la Fédération algérienne de football (FAF) Kheireddine Zetchi tiendra lundi une réunion avec les arbitres de l'élite pour les sensibiliser, alors que les championnats de Ligues 1 et 2 vont aborder leur dernière ligne droite.

ALEXANDRE SONG S'ENTRAÎNE À ARSENAL

Après Yann M'Vila, c'est un autre nom qui s'éloigne du Rubin Kazan. Alors que le club est en difficulté financière et a du mal à payer ses joueurs, Alexandre Song a été autorisé à trouver un autre club, en attendant de trouver une résiliation à l'amiable avec le club russe. Afin de garder la forme, l'international camerounais s'entraîne chaque jour à London Colney, le centre d'entraînement des Gunners qu'il a bien connu dans le passé. Le milieu de terrain de 30 ans espère rebondir après plusieurs expériences mitigées ces dernières saisons. Reste à savoir Arsène Wenger lui accordera un nouveau contrat.



De Boer : «Robben devrait finir sa carrière au Bayern»

Frank De Boer a accordé un entretien à Bild dans lequel il a notamment parlé de Robben, son compatriote. Il espère le voir finir au Bayern Munich. La Bundesliga, un objectif pour entraîner : "Oui, j'avais déjà des offres des clubs de Bundesliga. Mon allemand n'est pas encore assez bon et être capable de parler la langue est important. La Bundesliga est très intéressante. Je pourrais imaginer travailler ici. Mourinho en tant qu'adjoint au Barça : "Il était très différent d'aujourd'hui. Il a beaucoup appris de Louis van Gaal, a eu beaucoup de confiance de sa part. Je m'entendais bien avec lui parce qu'il parlait aussi anglais." Robben : "Il devrait terminer sa carrière au Bayern. C'est toujours une chose de rentrer à la maison après une belle carrière. Cela peut bien se passer, mais le cas normal est que ça ne se passe pas bien. Il n'a pas à prouver quoi que ce soit à qui que ce soit." L'état du football néerlandais : "C'est très triste pour nos fans que nous ne soyons pas à la Coupe du Monde. Peut-être que la génération actuelle n'est tout simplement pas assez bonne. Nous devons accepter cela et revenir plus fort."

Neymar se sent bien à Paris

Annoncé avec insistance dans le viseur du Real Madrid, l'attaquant Neymar (25 ans, 25 matchs et 26 buts toutes compétitions cette saison) compte bien marquer l'histoire au Paris Saint-Germain.

Dans un entretien accordé au site officiel du club de la capitale, le Brésilien a affirmé qu'il comptait rester encore longtemps chez le vice-champion de France en titre. "Ce n'est que le début de mon aventure, a affirmé Neymar. Ce n'est pas un objectif d'être LE joueur de l'équipe, le gars qui fait le plus de passes ou qui marque le plus. Moi je joue mon football, je fais ce que je sais faire, je cherche à créer du jeu, à marquer des buts et offrir des passes décisives. Je suis venu pour cela. Avec Cavani, Mbappé, ou encore Di Maria on peut s'appuyer sur plusieurs joueurs décisifs." De quoi rassurer les fans du PSG.



OUNAS ET MACHACH RESTENT

Alors qu'il devait être prêté par Naples à Sassuolo, l'attaquant Adam Ounas (21 ans, 6 apparitions en Serie A cette saison) reste finalement chez les Partenopei. Les papiers n'ont pas été prêts à temps et le transfert a capoté. Arrivé au début du mois de janvier, l'ancien Toulousain Zinedine Machach (22 ans) est également conservé alors qu'un prêt était envisagé.

SLIMANI COÛTERA 350 000 EUROS PAR MATCH !

En manque de temps de jeu du côté de Leicester, l'attaquant Islam Slimani a rejoint Newcastle en prêt cet hiver. Un prêt estimé à 3,5 millions d'euros par la presse britannique. Rafa Benitez voulait absolument un avant-centre pour renforcer son équipe. Il l'a eu, mais pas à n'importe quel prix.

Exclus des coupes nationales, les Magpies ne disputent plus que la Premier League. Or l'Algérien ne pourra pas affronter Leicester le 7 avril prochain à cause de la législation britannique. Arrivé blessé la cuisse, Slimani manquera donc les deux prochains matchs de Newcastle face à Crystal Palace et Manchester United. Au total, l'ancien du Sporting ne pourra donc disputer que 10 rencontres sous son nouveau maillot pour un total de 3,5 millions d'euros.



Gros obstacle sur la piste Oblak ?

Les dirigeants de l'Atlético Madrid auraient l'intention d'offrir un nouveau contrat fort lucratif à Jan Oblak, grande cible du Paris Saint-Germain. Il semble qu'Antero Henrique ait fait son choix. Le prochain gros coup du directeur sportif du Paris Saint-Germain pourrait en effet être Jan Oblak. Le gardien de but serait un véritable renfort de poids pour le club de la capitale, qui serait disposé à mettre Gonçalo Guedes sur la table des négociations, afin de faire baisser la clause de départ du dernier rempart de l'Atlético Madrid. Pourtant, un autre événement pourrait venir redistribuer les cartes. D'après les informations de Mundo Deportivo, les dirigeants de l'Atlético Madrid auraient l'intention d'entamer des négociations avec l'entourage de Jan Oblak, afin de prolonger son contrat. Cela pourrait permettre au gardien de but pisté par le Paris Saint-Germain d'augmenter considérablement son salaire, mais surtout sa clause de départ ! Suffisant pour bloquer l'intérêt du PSG ?



ALGÉRIE - NORVÈGE Agrément à la nomination du nouvel ambassadeur de Norvège en Algérie

Le gouvernement algérien a donné son agrément à la nomination de M. Knut Langeland en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Royaume de Norvège auprès de la République algérienne démocratique et populaire, indique jeudi le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.

ALGÉRIE - SÉNÉGAL Agrément à la nomination du nouvel ambassadeur du Sénégal en Algérie

Le Gouvernement algérien a donné son agrément à la nomination de Mme Anta Coulibaly Diallo en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Sénégal auprès de la République algérienne démocratique et populaire, indique jeudi le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.

ALGÉRIE - JAPON L'Algérie et le Japon expriment leur volonté de renforcer leur coopération bilatérale

L'Algérie et le Japon ont exprimé, jeudi à Alger, leur volonté de renforcer leur coopération bilatérale notamment dans le domaine de la gestion des catastrophes naturelles et de la prévention des différents risques majeurs.

A l'issue de l'audience accordée par le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui à l'ambassadeur du Japon en Algérie, Massaya Fujiwara, à l'occasion de la fin de sa mission, "les deux parties ont salué le niveau de coopération entre les deux pays et exprimé leur volonté de son renforcement, notamment dans le domaine de la gestion des catastrophes naturelles et de la prévention des différents risques majeurs", indique un communiqué du ministère.

En marge de cette audience, l'ambassadeur du Japon a d'abord "exprimé sa satisfaction quant à la qualité des relations entre l'Algérie et le Japon d'une part, et assuré du "maintien du rythme actuel de coopération par son successeur, d'autre part", précise la même source.

APS

ALGÉRIE - ARABIE SAOUDITE M. Bedoui examine avec l'ambassadeur saoudien à Alger la coopération bilatérale

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui a examiné avec l'ambassadeur du Royaume d'Arabie Saoudite en Algérie, Sami Benabdellah Salah, les voies et moyens de renforcer les relations de coopération bilatérale et d'intensifier les rencontres "conformément aux orientations des dirigeants des deux pays", a indiqué jeudi un communiqué du ministère.

Lors de cet entretien, les deux parties se sont félicitées de "la qualité" des relations bilatérales et ont souligné l'importance de leurs valeurs communes", ajoute le communiqué.

Ils ont mis l'accent en outre sur "la nécessité de consolider et renforcer les relations de coopération entre les deux pays dans les domaines d'intérêt commun, notamment à travers l'intensification des rencontres conformément aux orientations du président de la République, Abdelaziz Bouteflika et du Serviteur des deux Lieux saints, le Roi Salmane Ben Abdelaziz Al Saoud", conclut le communiqué.



Le développement de la coopération juridique et judiciaire au centre d'une rencontre entre Louh et l'ambassadeur saoudien à Alger

Le développement de la coopération entre l'Algérie et l'Arabie Saoudite, notamment dans ses volets juridique et judiciaire étaient au centre de la rencontre qui a regroupé jeudi le ministre

de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh et l'ambassadeur saoudien à Alger, Sami Abdellah Othman Essalah, a indiqué un communiqué du ministère de la Justice.

Les entretiens ont porté sur "les voies et moyens de consolider la coopération entre les deux pays dans divers domaines", a précisé le communiqué.

Les deux parties ont évoqué également le développement de la coopération bilatérale, notamment dans ses volets juridique et judiciaire, conclut la même source.

ALGÉRIE - PALESTINE

M. Messahel prend part au Caire à la réunion ministérielle du Comité de l'Initiative arabe de paix

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, a pris part jeudi au Caire, à la réunion ministérielle du Comité de l'Initiative Arabe de Paix, tenue en pré-lude à la session extraordinaire du Conseil de la Ligue des Etats arabes sur le suivi de la situation à Al-Qods dans le contexte de la décision américaine de reconnaître cette ville comme capitale d'Israël.

Ont pris part à cette réunion les ministres des Affaires étrangères des quinze Etats membres du Comité et du Secrétaire Général de la Ligue des Etats arabes, Ahmed Abu El Ghait.

Les débats engagés par les ministres

ont porté sur une "évaluation de la situation en Palestine, à la lumière des décisions prises par le Conseil de la Ligue arabe et de la mobilisation qui s'en est suivie, en faveur de la cause palestinienne, notamment s'agissant de la préservation du statut d'Al-Qods Echarif".

Les "implications potentielles" de la décision de l'administration américaine sur le processus de paix et la stabilité de la région ont également été évoqués.

A cet égard, les ministres ont réitéré leur "soutien" à la lutte du peuple palestinien pour établir son "Etat indépendant", sur les frontières de 1967, avec Al-Qods

comme capitale, conformément à la légalité internationale et aux décisions pertinentes.

M. Messahel a, tout en rappelant la position de "soutien" de l'Algérie à la cause palestinienne, souligné la "nécessité d'une réaction qui soit à la mesure des défis que posent les derniers développements de la situation en Palestine sur le processus de paix dans son ensemble". Le Comité de l'Initiative Arabe de Paix a été mis en place en 2002, à la faveur du Sommet arabe tenu la même année, dans l'objectif de faire avancer le processus de paix dans la région et de fédérer le soutien à la cause palestinienne.

ALGÉRIE - LIGUE ARABE

Messahel prend part aux travaux du Conseil ministériel extraordinaire de la Ligue arabe sur El-Qods Echarif

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, a pris part, jeudi au Caire, aux travaux du Conseil ministériel extraordinaire de la Ligue des Etats arabes sur les retombées politiques de la décision américaine concernant El-Qods et les mesures à prendre pour contrecarrer cette décision et toute action allant à l'encontre du Droit international et de la légalité internationale.

Dans une allocution à cette occasion, il a rappelé la position "rapide et ferme" du Conseil ministériel de la Ligue arabe qui a, a-t-il dit, favorisé un élan

de "solidarité" et un "large soutien" contre cette décision, comme en témoigne son rejet par la communauté internationale à travers la résolution adoptée par l'Assemblée générale de l'ONU le 21 décembre 2017 car considérée comme "allant à l'encontre de la légalité internationale".

La décision onusienne affirme que "toute décision ou action qui vise à modifier le caractère, le statut ou la composition démographique de El-Qods Echarif n'a aucun effet juridique, est nulle et non avenue" et demande à tous les Etats

de "s'abstenir d'établir des missions diplomatiques à El-Qods Echarif, en application de la résolution 478 (1968) du Conseil de sécurité".

Le ministre a en outre réaffirmé "la position constante de l'Algérie en faveur de la cause palestinienne et des droits inaliénables du peuple palestinien et son soutien à sa lutte héroïque et à son droit légitime à l'établissement de son Etat indépendant sur les frontières de 1967, avec El-Qods comme capitale, conformément à la légalité internationale et aux décisions pertinentes".

La réussite de la démarche collective en faveur de la cause palestinienne est tributaire de la poursuite des efforts de mobilisation de la communauté internationale en faveur du respect des droits nationaux du peuple palestinien et du statut international d'El-Qods Echarif et de la poursuite de la résistance du peuple palestinien frère et de sa capacité à restaurer son unité et sa cohésion par la concrétisation effective et dans les plus brefs délais de la réconciliation entre Palestiniens au profit de leur juste cause, a souligné le ministre.